la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Numéro 423. — Nouvelle série, numéro 122 **DECEMBRE 1957. — PRIX : 100 francs**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 423 - Décembre 1957

ENTRE NOUS

Nous ne sommes pas habitués à nous intéresser au sort de la presse quotidienne et hebdomadaire — dont l'indépendance est toujours très relative. Nous éprouvions quelque déception en lisant chaque jour Franc-Tireur. Cependant la « transformation » mal expliquée du seul journal quotidien où l'on pouvait encore trouver l'écho affaibli des manifestations du syndicalisme et du socialisme demeurés libres, nous apparaît déjà comme un signe de dégradation de l'opinion publique.

La disparition de l'hebdomadaire Demain nous paraît encore beaucoup plus grave. Non que nous soyons liés à l'équipe qui l'animait et qui avait provoqué notre inquiétude en lançant les formules travaillistes. Mais sur les problèmes internationaux et sur le problème algérien, Demain exposait des thèses et des témoignages quelque peu discordants dans l'opinion socialiste.

Sur les rapports avec le stalinisme et particulièrement sur la tragédie hongroise, il a exprimé avec netteté l'opinion de tous les socialistes que la puissance militaire et le machiavélisme diplomatique de Moscou n'impressionnent pas. Ce qui n'est pas le cas de France-Observateur — évidemment — pas même de l'Express — que sa fidélité à Mendès-France incline à quelque complaisance pour une formule possible de Front populaire.

Que ces deux hebdomadaires continuent, gardent leur clientèle — tandis que celle de Demain n'a pas été suffisamment étendue pour assurer sa survie — ne nous dispose pas à l'optimisme.

On ne peut plus trouver d'opinion ouvrière, vraiment dégagée du nationalisme et du totalitarisme, que dans les publications mensuelles qui vivent presque toutes « au jour le jour ».

De telles observations devraient renforcer les liens entre la R.P. et ses abonnés et amis.

On ne peut pas se résigner à voir l'opinion ouvrière et socialiste soumise soit à l'appareil officiel du parti de Mollet et de Lacoste, soit à des formations politiques et intellectuelles qui ne veulent pas rompre nettement et brutalement avec les agents et les courtisans de Moscou.

Jamais la nécessité de la R.P. ne nous est apparue aussi impérieuse. Dire qu'elle peut être utile ne suffit pas. La R.P. représente la plus ancienne et la plus inviolable position antitotalitaire. Sa présence prouve que l'on ne se résigne pas au triomphe des machines sociales, politiques et humaines. Mais pour qu'elle continue, il faut qu'elle développe son influence, qu'elle augmente constamment sa diffusion.

Ceux qui nous ont prouvé leur fidélité — c'est-à-dire la quasi-unanimité de nos abonnés — ont-ils pesé la responsabilité que cette fidélité implique. Et ne faut-il pas, même si on doit heurter leur susceptibilité, leur répéter l'adjuration du Joad racinien : « La Foi qui n'agit point, est-ce une Foi sincère ? »

Agir ici c'est diffuser la R.P., recruter de NOUVEAUX ABONNES, souscrire pour son développement, collaborer à sa rédaction. Il n'est pas d'autre preuve de fidélité.

POUR ASSURER LA PARUTION A DATE FIXE DE LA « R.P. », NOUS RAPPELONS A NOS COLLABORATEURS HABITUELS OU OCCASIONNELS QUE LA COPIE DOIT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE 1er DE CHAQUE MOIS.

Le gérant : J.-P. FINIDORI — Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton

ASPECTS DE LA LUTTE REVENDICATIVE DANS LA METALLURGIE

Les mouvements revendicatifs de l'automne 1957 se présentent sous un jour très différent suivant qu'il s'agit du secteur public et nationalisé ou du secteur privé, en considérant plus particulièrement dans ce dernier : la métallurgie.

Certes, partout la hausse du coût de la vie intervient dans les mobiles de revendications, mais pour les salariés du secteur public il s'agit aussi beaucoup d'une opération « rattrapage ». Depuis déjà plusieurs mois il est bien préférable pour le manœuvre spécialisé comme pour l'ouvrier professionnel de s'orienter vers l'industrie privée plutôt que vers la R.A.T.P., la S.N.C.F. ou les P.T.T. Plus particulièrement à Paris, les services publics connaîtraient une pénurie considérable de main-d'œuvre s'ils n'étaient régulièrement renfloués par des effectifs venant des régions économiquement faibles et sous-développées de l'Auvergne, de la Bretagne et surtout du Sud-Ouest.

L'ACQUIT DE CES DERNIERES ANNEES

On manquerait totalement d'objectivité si l'on ne marquait pas une évolution assez sensible des salaires dans certaines branches industrielles, dans certaines entreprises et aussi dans certaines régions économiques.

Ainsi, dans la métallurgie cette évolution fut plus sensible dans la région parisienne et dans les zones industrielles qui suivent de plus près Paris : la région de Belfort-Montbéliard, la région des Alpes.

Sur le plan des branches industrielles de la métallurgie c'est surtout dans celles qui sont en pleine prospérité, avec de grosses charges de travail et avec un appel constant de main-d'œuvre que l'on enregistre les évolutions les plus sérieuses, citons : l'automobile, la construction navale, la sidérurgie.

Le bilan social des années 1955 et 1956 fut donc positif, d'une façon générale, dans la métallurgie.

Sur ces deux années, s'ajoutèrent aux évolutions de salaires quelques autres acquisitions importantes, généralisées, comme les retraites complémentaires, les compléments à la Sécurité sociale pour les malades et les accidentés, les créations de fonds de régularisation de l'emploi, etc.

En ce qui concerne les salaires citons, en illustration, l'évolution régionale du salaire moyen du métallurgiste de la région parisienne (c'est la variation la plus favorable) : positionné à l'indice 100 au 1er janvier 1953, il atteignait 114 au 1er janvier 1955, il approchera 150 en début d'année 1958 puisqu'il dépasse déjà 145 d'après les derniers éléments statistiques connus.

En conclusion de cette entrée en matière soulignons que : là où les salaires et conditions sociales se sont élevées ces dernières années, rien n'était plus normal, car le potentiel industriel des entreprises n'avait plus rien de commun avec celui des années d'après-guerre commencent sérieuse-ductivité montant en flèche.

Les importants investissements résultant des emprunts, subventions et surtout de l'autofinancement des années d'après guerre commencent sérieusement à porter leurs fruits dans l'industrie privée française.

Il n'est pas contestable que dans certaines industries et dans certaines régions, c'est la situation économique florissante, les charges de travail et la pénurie de main-d'œuvre qui sont les facteurs d'accélération des salaires.

Mais l'action syndicale a joué un très grand rôle. N'oublions pas qu'en 1955 le redressement général des salaires et celui de la construction navale en particulier a été dû à une action directe bien menée.

D'autre part, la politique de certaines organisations dans le domaine des conventions collectives régionales et des accords d'entreprise s'est révélée bonne et payante depuis les derniers mois de l'année 1955.

Ceux qui ont tendance à minimiser cette dernière considération et qui affirment que l'évolution des salaires et des conditions sociales est essentiellement due à l'évolution économique n'ont qu'à examiner la situation extrêmement défavorable de tel département où les organisations syndicales sont faibles et où les conventions collectives et accords de salaires sont absents.

L'automobile et la construction navale ne sont pas les seules branches industrielles en expansion, une branche qui aussi se développe : la construction électrique, est cependant loin de suivre socialement le même rythme. Ne trouve-t-on pas l'essentiel de l'explication dans la faiblesse de l'action syndicale dans bien des entreprises des importants groupes : « Thomson-Houston », « Compagnie Générale d'Electricité », et autres. Sait-on que dans cette importante industrie seulement une grosse société « Merlin-Gerin » a conclu un accord au niveau de celui de Renault ?

NE PAS PERDRE LE TERRAIN CONQUIS

C'est bien d'abord sur cet objectif que sont parties les revendications des métallos au retour des congés. Les hausses de cet été, plus sensibles sur le portemonnaie de la ménagère que sur les indices officiels et sur les budgets types, y compris ceux des organisations ouvrières, ont ruiné en quelques semaines l'acquit de deux années.

Ce que recherchèrent donc avant tout les métallurgistes c'est rétablir l'ancien équilibre de leurs salaires avec le coût de la vie. Ce fut une fois de plus Saint-Nazaire, Nantes, Grenoble, la Loire, Bordeaux, les régions dynamiques qui donnèrent le signal.

Pour situer le conflit le plus important de la métallurgie de cet automne : celui des Chantiers de l'Atlantique, nous ne pouvons mieux informer les lecteurs de la « R.P. » qu'en leur fournissant les réflexions que faisait Paul Malnoë, secrétaire du syndicat F.O., dans le dernier numéro de « la Métallurgie syndicaliste » :

POURQUOI SAINT-NAZAIRE... TOUJOURS SAINT-NAZAIRE

Telle est la question que maintes fois on nous a posée au cours du conflit qui a opposé, une fois de plus, les travailleurs nazairiens au patronat local.

Quand on est à des dizaines de kilomètres de Saint-Nazaire, on ne comprend pas que les problèmes ne puissent se régler autrement que par un rapport de forces parfois extrêmement violent.

Nous n'ignorons certes pas que le climat social est détérioré, et que les rapports sont extrêmement tendus entre patrons et ouvriers, mais, de la faute à qui ?

Il faut situer les responsabilités de cet état de

fait et nous le disons, toute personne analysant sans passion les causes de cette détérioration, s'aperçoit que, pendant des années, les métallos nazairiens ont été victimes de l'intransigeance, de l'incompréhension, des dirigeants de la Construction Navale, des Fould et consorts.

Nous traînons depuis 1950, toutes les séquelles d'une époque où le patronat après une grève de 42 jours, fier de sa puissance momentanée, a voulu abattre le mouvement syndical nazairien. Profitant d'une certaine apathie des travailleurs, les employeurs ont voulu en tirer le plus grand profit. De 1951 à 1955 les salaires n'ont pas bougé, pour compenser ce manque à gagner c'était alors la pratique abusive des heures supplémentaires, bien souvent au delà même des 60 heures par semaine : pour l'ouvrier il n'y avait plus de jours fériés, plus de dimanches, plus de soirées passées en famille, la vie se passait à l'usine.

Juin-août 1955, la coupe déborde, les travailleurs en ont assez de vivre comme des bêtes.

21 juin les soudeurs se fâchent, la Direction est envahie, les premiers carreaux sont cassés. Commission mixte. Le patronat accorde des augmentations de salaires allant de 6 à 9 francs. Pour les ouvriers ce n'est pas assez, les patrons doivent aller plus loin.

Puis, c'est le retour des vacances, le 1er août, les ouvriers, las des discussions sans fin, se fâchent à nouveau. Le patronat cède, c'est le succès : 22 % d'augmentation... la violence a payé !

A partir de cette période le patronat change son orientation. Il désire se montrer plus compréhensif vis-à-vis des problèmes ouvriers, on assiste à des conversations spectaculaires ; maintenant on discute avec les ouvriers, on accorde des avantages que la veille on avait refusés aux délégués du personnel.

Des ordres sont donnés, il faut à tout prix réparer la casse. Si dans le passé on a fait des erreurs il faut arriver, très vite, à effacer l'impression qu'ont les ouvriers que, seule, la lutte compte, fait réfléchir le patron et l'oblige à accorder ce qu'hier il refusait.

En deux ans on a voulu effacer tout un passé. 1956-1957 les relations des syndicats ouvriers sont ce qu'elles sont, plus ou moins bonnes, ceci est fonction des circonstances.

Du côté des délégués ouvriers, une certaine méfiance dans des gens qui, pendant des mois, affirmaient que la situation des entreprises était telle qu'ils ne pouvaient rien donner sans aller à la faillite et qui, du jour au lendemain, accordent un relèvement général des salaires de 22 %.

Les métallos pensent, eux, qu'après tout, l'argumentation, les discussions en Commission mixte, tout ça c'est du vent, la preuve : 1955, les Syndicats ont discuté avec les patrons pendant des mois pour ne rien obtenir et quand ils se sont fâchés alors là les discussions ont été rentables.

C'est avec cet état d'esprit que les métallos sont partis à la mi-juillet en congés payés.

Les décisions gouvernementales sur les prix, intervenues pendant la fermeture des entreprises, la constatation que depuis le relèvement des salaires de 1955 le coût de la vie avait augmenté dans des proportions telles que tout le bénéfice de l'action était annulé, amenaient un profond mécontentement parmi les travailleurs, lors de la rentrée des congés payés.

C'est tenant compte de ces constatations, que le conseil syndical de notre organisation définissait sa revendication pour le rendez-vous semestriel de septembre prévu dans la Convention collective du 9 septembre 1955.

« Force Ouvrière » demandait depuis 1955 la parité de la moyenne des salaires nazairiens avec la moyenne des salaires parisiens (moyenne paraissant dans l'hebdomadaire « Usine Nouvelle » et qui n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'une moyenne minimum).

Notre Syndicat des Métaux rappelait cette revendication qu'il chiffrait à 8 %, compte tenu de l'écart qui nous séparait de la région parisienne.

Nous demandions également qu'il soit tenu compte de la hausse réelle du coût de la vie et nous réclamions 12 %.

La C.G.T. s'alignait sur notre position, la C.F.T.C. ne reprenait, quant à elle, que les 12 % représentant l'augmentation des prix.

Le 5 septembre, M. Pinczon, directeur général des Chantiers de l'Atlantique, recevait les représentants ouvriers.

Au cours de cette entrevue, M. Pinczon se faisait le défenseur de la politique gouvernementale. Devant notre scepticisme et nos demandes de revalorisation de nos salaires, il déclarait :

« Nous ne pouvons pas dire que la politique gouvernementale a échoué, elle est à son début, les hausses devraient se résorber, etc. ! »

Puis il ajoutait :

« Pourquoi 10.000 Français voudraient-ils résoudre un problème à Saint-Nazaire plutôt que d'attendre une solution nationale ? »

Autrement dit : « Rien pour le moment, mais, si vous êtes gentils, vous pourrez repasser plus tard, alors là, certainement, on pourra vous donner satisfaction. Attendez qu'ailleurs ça bouge, alors il sera possible de vous accorder quelque chose. »

Ceci résume tout l'entretien, attendre, il fallait attendre... Quoi ?... Que les prix continuent d'augmenter, que les métallos nous rejoignent dans la lutte que nous venions de déclencher et obtiennent dans un coin moins visé par le patronat que Saint-Nazaire, une augmentation de salaires qui aurait pu se répercuter sur les nôtres.

Certes, c'était une politique peut-être de sagesse... mais aussi de lâcheté, et nous regrettons que certains, inconsciemment, aient pu accepter d'entrer ainsi dans les vues de l'U.I.M.M. et du C.N.P.F.

Dès le 6 septembre, à notre premier meeting, nous alertions nos camarades sur toutes les difficultés que nous allions rencontrer, nous souhaitions dès cette réunion que les métallos nazairiens ne soient pas seuls dans la lutte, étant ainsi les fantassins pour le reste du pays.

Malheureusement, très peu de camarades, à travers le pays, ont compris la nécessité qu'il y avait pour eux d'appuyer notre mouvement. Certains ont même écrit, comme la C.G.T. et la C.F.T.C. à Rouen :

« S'ils tiennent le coup, nous en bénéficierons, comme tous les gars de la navale, tous les métallos ont bénéficié des luttes de Saint-Nazaire et Nantes dans l'été 1955. »

Pourtant, la cause que nous défendons est juste et le médiateur, quand il a commenté ses recommandations à l'Inspection du Travail, nous informait qu'il était d'accord avec nous sur les principes, à savoir tant dans l'esprit de la Convention Collective que dans celui des accords d'entreprise, il n'y avait aucun doute sur l'intention des parties de voir progresser le pouvoir d'achat des ouvriers, et pas seulement le maintenir comme le prétendaient les patrons. Il nous donnait acte que les 2 % semestriels n'étaient pas faits pour compenser uniquement la hausse du coût de la vie mais auraient dû amener une augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Bien sûr, personne ne se faisait beaucoup d'illusions sur les résultats de cette médiation, mais, malgré tout, lorsque nous avons appris que le médiateur proposait 8 francs, les ouvriers ont été stupéfaits. Il n'était pas utile de réunir les conseils syndicaux pour connaître la réaction dans les chantiers : elle a été spontanée, et la manifestation des

métallurgistes nazairiens, le 18 octobre, a démontré toute l'ampleur du mécontentement.

Les 19 et 20 octobre, jours chômés dans les Chantiers, le 21, nouveau meeting, le 24, à 15 h. 20, nous apprenions que les chantiers étaient fermés jusqu'à nouvel ordre. C'était le lock-out.

Nous pouvons dire maintenant, que la provocation a été soigneusement montée par le patronat nazairien et que celui-ci voulait tenir le coup.

L'affichage de la note de service à 15 h. 20 annonçant le lock-out (alors que d'habitude les notes de services de ce genre ne sont affichées qu'après 17 heures) déclenchait la colère des ouvriers, le travail cessait dans les ateliers et les gars manifestaient devant et dans les bureaux de la Direction.

Peu après, gardes mobiles et C.R.S. chargeaient pour dégager, parait-il, des personnes qui, à la Direction, se disaient en danger de mort, et avaient lancé trois appels dans ce sens au sous-préfet. Au milieu de la bagarre, des ouvriers tentaient de fermer la lourde grille pour éviter le matraquage des forces de police, lorsque la grille sortant de son chemin de roulements s'abattit sur les ouvriers, l'un d'entre eux, Marquet, ouvrier caréneur employé dans une maison sous-traitante, était tué.

Au cours de la longue histoire syndicale, jamais notre ville n'avait connu de tels faits, c'est la première tache rouge sur ce terre-plein de Penhoët qui a connu pourtant depuis plus d'un demi-siècle des luttes dures, parfois violentes, mais jamais meurtrières.

Quoi qu'il puisse être dit sur les événements de Saint-Nazaire, nous avons pris nos responsabilités, nous les avons assumées, parfois dans des circonstances très pénibles, mais ce que l'on peut certifier c'est que nous avons conscience d'avoir fait notre devoir.

Dans certains milieux, parmi ceux qui n'ont pas l'habitude de se salir les mains et de peiner durement pour manger, on nous reproche notre action, mais alors, *quels moyens* avons-nous pour défendre notre droit à la vie, sinon les mouvements de grève ou les manifestations de masse ? Les commerçants, les artisans, etc., augmentent leurs prix et les adaptent en fonction des circonstances, mais nous, travailleurs, quand nous revendiquons, on crie au scandale.

Oui, nous sommes ennemis de la violence, mais celle-ci n'est-elle pas la riposte à la contrainte, et il y a contrainte quand les patrons déclenchent le lock-out ou obligent les travailleurs à faire grève lorsque ceux-ci défendent leur pouvoir d'achat.

Pour nous, « ventre creux n'a pas d'oreilles » et ce n'est pas avec des « ventres creux » qu'on défendra la Liberté.

P. MALNOE.

LES CHOSES NE SE SONT PAS PASSEES COMME EN 1955

On s'en souvient : en 1955 le grand coup de semonce donné par les métallurgistes nazairiens et nantais avait déclenché toute une cascade de discussions paritaires avec comme résultat un nombre important de conventions collectives, d'accords de salaires et d'accords d'entreprises.

Ce furent des revalorisations de salaires, des précédents créés sur la troisième semaine de congés, les retraites complémentaires...

Si les résultats ne furent pas partout au niveau de Saint-Nazaire, il y eut cependant un dégel généralisé de la position patronale.

En conséquence voici une première explication des difficultés rencontrées les semaines dernières : d'une part le patronat cristallisant sa résistance sur les mouvements revendicatifs de la Loire-Atlantique, d'autre part les travailleurs se réfugiant dans bien des régions dans l'attente des résultats de Saint-Nazaire.

Les journées nationales d'action organisées le 3 octobre et le 25 octobre pour la métallurgie n'ont pas apporté, malgré le mot d'ordre des trois Fédérations (C.G.T., F.O., C.F.T.C.) tout l'appui que demandaient les camarades engagés dans la lutte depuis déjà plusieurs semaines.

Dans la région parisienne les résultats furent particulièrement désastreux et permirent au patronat de marquer le coup en faisant dans « l'Usine Nouvelle » du 31-10-57 le bilan de la journée du 25 octobre.

A ses dires :

« *Les mots d'ordre de grève dans les métaux de la région parisienne, lancés par certains syndicats, n'ont pratiquement pas été suivis malgré les difficultés de transport.*

» *La majorité du personnel s'est en effet présentée à son travail, et sauf dans quelques entreprises, a assuré une production normale. Au total moins de 80.000 salariés sur 620.000 ont participé à des arrêts de travail, soit environ 12 % du personnel.*

» *La consigne des syndicats de venir déposer leurs revendications au siège du Syndicat patronal a abouti au dépôt de 47 pétitions.* »

Il serait trop facile d'expliquer cette attitude négative des métallos de certaines régions comme le font les employeurs ou encore en raison de positions syndicales pas suffisamment précises et coordonnées.

Il y a d'autres aspects à considérer, le plus important réside dans le fait qu'il devient extrêmement difficile à une Fédération nationale de la Métallurgie de coordonner sur un programme revendicatif mobilisateur, et ensuite sur les moyens d'action à mettre en œuvre.

LA GEOGRAPHIE DES SALAIRES DANS LA METALLURGIE

Nous y avons fait allusion plus haut : les variations de salaires pratiquées sur une année atteignent des pourcentages très divers d'une région à une autre, comme d'une branche industrielle ou d'une entreprise à une autre. Sur une année cela va facilement de 0 à 15 %.

C'est beaucoup plus le problème des écarts effectifs des salaires des métallurgistes de province par rapport à ceux de la région parisienne que celui des abattements légaux de zones de salaires qu'il faut serrer de près. Ainsi, les abattements légaux sont limités à — 8 %, tandis que les salaires pratiqués dans plusieurs régions de province dépassent — 40 %.

A qualité professionnelle et travail égal un P3 vaudra 320 fr. à Paris, 250 fr. à Nantes, 220 fr. à Saint-Etienne et seulement 200 fr. à Alès quand les écarts ne sont pas plus élevés encore.

Cette diversité joue dans le cadre d'une même société. Toutes les grosses firmes pratiquent les discriminations régionales. Où elles sont les plus criantes c'est encore dans la Construction mécanique et surtout dans la Construction électrique où l'on constate une politique systématique d'implantation d'usines dans les régions où l'on est sûr d'avoir de la main-d'œuvre peu coûteuse pendant plusieurs années.

Le premier moyen de corriger les disparités géographiques, c'est la défense de positions chiffrées cohérentes à travers les discussions paritaires instituées au plan régional, l'harmonisation des barèmes régionaux conventionnels serait ainsi réalisée.

On sait, d'autre part, que les conventions collectives régionales de la métallurgie sont assorties d'un certain nombre d'accords d'entreprise.

Le même accord d'entreprise régit souvent plusieurs établissements situés en divers points du territoire. Or, ces accords d'entreprise se sont surtout attachés à harmoniser les avantages sociaux annexes et leurs clauses salaires furent assez faibles. Ces clauses admettaient des pourcentages de variation identiques pour tous les établissements mais ne comportaient encore aucune disposition de nature à regrouper les salaires des usines de province sur celles de la région parisienne.

A défaut de conventions collectives nationales, les accords d'entreprises constituent donc dans l'immédiat un deuxième moyen de combler les disparités de salaires.

Tout cela pour conclure que dans la métallurgie, indépendamment de l'essentiel des revendications présentées : faire rattraper aux salaires le pouvoir d'achat qu'ils ont perdu depuis cet été, existent deux autres objectifs d'importance :

— faire cesser les disparités énormes qui existent du fait de la politique patronale de « régionalisation des salaires » ;

— renforcer les clauses de salaires des accords d'entreprises, premier palier conduisant à des conventions nationales par branches d'industrie.

Le fait de traiter les Conventions sur des groupes économiques homogènes permettra en plus des harmonisations indispensables, d'accrocher les salaires aux réalités économiques, c'est-à-dire à l'évolution de la production et de la productivité, car dans des industries en expansion comme le sont la plupart de celles de la métallurgie cet aspect de la deuxième échelle mobile ne doit pas être perdu de vue.

A. L.

Veut-on parfaire le centralisme bureaucratique dans la C.G.T.-F.O. ?

Notre vigilance à la R.P. se manifeste autant par nos avertissements à nos amis que par la critique de nos adversaires. Et nos objurgations sont d'autant plus pressantes que certaines initiatives, sans connaître de succès immédiat, révèlent un état d'esprit et peuvent accentuer une orientation singulièrement dangereuse.

Au nom du *syndicat F.O. de la R.A.T.P.*, Bourgoin a présenté au congrès de la Fédération des Travaux publics, un projet de réorganisation confédérale — qui ne semble pas avoir été adopté, mais qui a provoqué un vote « d'intention » dont l'imprécision reste tendancieuse.

Il y a d'abord dans ce projet la reconnaissance statutaire des syndicats nationaux. Car la légalité confédérale ne leur accorde aucune place. J'entends bien qu'ils existent — surtout chez les fonctionnaires. Mais à l'échelon confédéral ils doivent pour être représentés dans les congrès se subdiviser en sections départementales — et au Comité National Confédéral s'intégrer dans une Fédération d'industrie.

Pourquoi abandonner une formule qui n'a triomphé qu'après une longue évolution ? Que les syndicats nationaux de fonctionnaires se justifient par leur efficacité corporative, on ne peut le contester. Mais dans une C.G.T., ils ne peuvent apparaître que sous l'aspect de syndicats de métiers. Ce sont les Unions du travaillisme anglais et de la vieille A.F.L. américaine... dont le « conservatisme » a gêné notablement l'évolution du mouvement ouvrier dans ces deux grands pays industriels. La vieille C.G.T. a agi fort sagement en ne reconnaissant que les industries, les services publics ou les grandes administrations d'Etat. Un secrétaire fédéral représente normalement une unité économique ou sociale — et s'il fallait un remaniement, ce serait non pour distinguer des « métiers » mais pour centrer les Fédérations sur le terme d'une production ou d'une activité (ce qui impliquerait par exemple une Fédération de l'Automobile comme il y a une Fédération du Bâtiment — ce qui explique l'existence de Fédérations de l'Education Nationale, des Travaux Publics, des P.T.T.).

Quant à la division des syndicats nationaux en sections départementales, elle parait difficilement réalisée chez les fonctionnaires — à l'exception des instituteurs et des postiers. C'est cependant encore une nécessité sociale. La centralisation administrative a abouti en France à un Etat hypertrophié dont les agents pèsent sur les populations locales, sans pénétrer dans leur sein. Une section départementale vivante peut localiser heureusement le fonctionnaire d'Etat.

Mais c'est l'institution des Unions départementales de syndicats — deuxième base de la structure confédérale — qui impose cette division. Aussi le projet résout-il le problème, en abolissant complètement cette organisation qui — héritage de Fernand Pelloutier — reste l'originalité fondamentale du mouvement français.

On voit où l'on veut nous mener. A une C.G.T. qui ne serait plus qu'un centre interfédéral... où les Unions ne joueraient plus que le rôle de « relais de transmission » et de « succursales » de province.

Il est vrai que dans leur majorité, les Unions n'ont guère de vie autonome. Il est vrai qu'elles ne vivent souvent que des subventions « confédérales » auxquelles s'ajoutent — hélas ! — celles des municipalités et des départements — que les Bourses du Travail, là où elles existent, ne sont plus que des bâtiments municipaux, où les syndicats se réunissent, sans se rencontrer.

Ces constatations justifieraient le projet Bourgoin, si elles traduisaient l'évolution des choses à laquelle le renforcement confédéral nous obligerait à nous résigner.

C'est le contraire qui est vrai. A l'affaiblissement des Unions correspondent un engourdissement bureaucratique des Fédérations et de la Confédération, la stagnation et l'apathie du syndicalisme ouvrier.

Si l'on veut vraiment la renaissance d'un syndicalisme efficace, c'est dans une direction diamétralement opposée qu'il faut s'orienter.

Mais peut-être avons-nous mal compris les intentions de Bourgoin — dont le syndicat dans le passé s'appuya sur la solidarité de l'Union des syndicats qu'il peut de moins en moins négliger ? Nous ne demandons qu'à être éclairés et détrompés.

Nous voudrions surtout que les représentants d'Unions vivantes interviennent dans ce débat, afin de prévenir les dangers futurs et surtout de remédier aux carences actuelles.

La R.P. leur est ouverte. Ici, rien ne pourra gêner l'expression libre de leurs sentiments et de leurs opinions.

R. H.

LE TRIOMPHE DES VAINCUS

On insiste souvent sur le contraste entre le succès des Polonais et la défaite des Hongrois. D'une manière plus générale, les soulèvements qui se sont produits dans le monde soviétique depuis 1953 n'ont, au premier abord, aucune mesure commune quant aux résultats obtenus. Les uns — Tchecoslovaquie, Allemagne de l'Est, Hongrie — semblent s'être soldés par un échec total. Ecrasés par les forces de l'ordre, ils ont entraîné une répression atroce. Bien plus, la population s'est trouvée de ce fait en proie à une vague de découragement, de désespoir même, qui menaçait d'entraver le développement ultérieur de sa résistance. Les Tchèques et les Allemands piétinèrent à l'automne 1956, alors qu'ils auraient pu, en se joignant à la mutinerie des Polonais et des Hongrois, porter des coups décisifs à l'édifice fortement secoué de l'empire soviétique.

D'autres soulèvements, au contraire, ont remporté des conquêtes impressionnantes. En Pologne, le maréchal soviétique Rokossowski a été éliminé du Politburo malgré l'intervention dramatique de Khrouchtchev. L'équipe moscoutaire a dû céder la place à Gomulka sorti de prison quelques mois plus tôt ; les syndicats, la jeunesse, les étudiants se sont débarrassés de chefs détestés, les kolkhozes se sont désintégrés et les paysans récupèrent leurs terres, l'Eglise persécutée est devenue un interlocuteur respecté, les « conseillers » soviétiques ont plié bagages, les conseils ouvriers se sont installés dans les usines, la population opprimée respire et commence à parler librement, les portes des prisons se sont ouvertes pour de nombreux opposants, l'U.R.S.S. a consenti à dédommager la Pologne au moins pour une partie des pillages qu'elle lui avait infligés par le passé.

Un exemple encore plus éclatant de soulèvements victorieux nous est offert par les grèves insurrectionnelles dans les camps soviétiques. Celles-ci ont à tel point ébranlé les fondements mêmes du système concentrationnaire que les hommes au pouvoir ont annoncé la disparition imminente de l'inhumaine institution. Et, en fait, les effectifs détenus ont commencé, en maints endroits, à diminuer rapidement. On a procédé à la libération des étrangers, des bagnards infirmes et estropiés et de ceux qui étaient âgés de moins de dix-huit ans au moment de leur délit ; les peines infligées ont été soumises à révision ; un système de réduction des peines en fonction du rendement des forçats, qui avait été aboli lors des grandes purges, s'est trouvé rétabli ; après avoir purgé deux tiers de la peine, les détenus peuvent obtenir une libération conditionnelle et ceux ayant accompli un tiers de leur terme, un régime de détention adouci (camps sans miradors, marche au travail sans escorte, permissions pour circuler au dehors des barbelés, etc.). Dans certains cas extrêmes, comme celui de Inta, groupe de camps rattachés aux charbonnages du Grand Nord de la Russie d'Europe, quelque trois quarts des prisonniers politiques ont quitté les camps pendant la période 1953-55.

DEFAITES LOURDES DE VICTOIRE

Cependant, le contraste entre les soulèvements écrasés et ceux couronnés de succès est plus apparent que réel. Il est de toute manière relatif. La défaite comporte toujours pour les insurgés des éléments de victoire.

En Tchécoslovaquie, le régime laissa dans l'épreuve de 1953 un de ses principaux instruments : les syndicats d'Etat, qui jusque-là réussissaient tant bien que mal à canaliser la résistance ouvrière vers des objectifs non politiques, perdirent leur emprise sur le comportement de la classe salariée. En Allemagne de l'Est, le gouvernement dut renoncer à ses tentatives d'accélérer les cadences au moyen d'un relèvement des normes de rendement. Le parti au pouvoir, secoué par de graves conflits entre dirigeants, se trouva encore plus isolé au milieu d'une population hostile. Bref, dans les deux pays, le soulèvement des salariés créa autour du pouvoir d'Etat un vide comparable à celui qui existait déjà en Pologne et en Hongrie, de même d'ailleurs qu'en U.R.S.S. La démagogie du totalitarisme se trouva ainsi neutralisée et son caractère policier fut mis en relief. C'est là une des conditions indispensables pour qu'apparaisse le malaise dans les milieux intellectuels ralliés au régime. Dans leur conduite ultérieure, les étudiants et intellectuels allemands et tchécoslovaques furent, certes, influencés par leurs homologues polonais, russes et hongrois. Il n'en reste pas moins que les racines de leur opposition contre le totalitarisme plongent dans les soulèvements de 1953.

En Hongrie, la « démocratie populaire » dut céder la place à un régime d'occupation pur, incapable par définition de s'assurer un minimum de coopération de la part de ses sujets. Le parti communiste est devenu un fantôme. Malgré toutes les pressions pour obliger ses anciens adhérents à s'y inscrire à nouveau, il a, une année après l'écrasement de l'insurrection, quelque 400.000 membres — d'après les déclarations officielles — tandis qu'avant octobre 1956 il en avait compté plus de 900.000. Et, fait infiniment plus important, l' « appareil », qui constitue pour tout parti communiste au pouvoir l'épine dorsale, est ici un ramassis d'individus excentriques, plus impossibles les uns que les autres : des anciens de l'équipe Rakosi, placés, théoriquement, sous les ordres d'anciennes victimes de cette équipe ; des hommes qui prirent fait et cause pour la révolution et la présentent maintenant, sans s'expliquer sur leur revirement, comme une contre-révolution ; des policiers qui en octobre 1956 tremblèrent pour leur vie dans quelque cachette, aux côtés des hommes qui déchirèrent alors leur carte d'adhérent ; des opportunistes qui s'essaient à jouer au plus fin en attendant le retour espéré d'Imre Nagy ; des zélés qui songent à fortifier leur propre position au moyen d'un procès monstre contre Imre Nagy ; des ambitieux et des malins de tout acabit, des intellectuels ratés, quelques survivants de la république de Bela Kun et, même, un certain nombre d'anciens trotskistes. Dans ce pa-

nier de crabes, où tout le monde a des comptes à régler avec tout le monde, le cynisme n'est égalé que par la recherche des alibis ; et l'occupant dissimule à peine son mépris pour ces louches personnages.

L'équipe portée au pouvoir par les blindés soviétiques le 4 novembre s'est beaucoup dépensée, mais en vain, pour se créer une base sociale. Elle a surtout cherché à s'annexer les institutions nées de la révolution. C'est ainsi que fut conservé le nom de « syndicats libres », adopté dès le 26 octobre 1956. Aucune publicité ne fut donnée à l'élimination du Comité exécutif provisoire des syndicats et à son remplacement par les anciens dirigeants, chassés le 31 octobre. En exhortant les salariés à cesser la grève générale et à faire confiance à Kadar, ces chefs, qui pendant des années avaient fait des syndicats une machine à domestiquer la classe ouvrière, se découvrirent soudain des penchants syndicalistes. Sandor Gaspar, par exemple, le président de l'organisation professionnelle officielle, se déclara partisan de « la liberté des syndicats et de leur indépendance vis-à-vis du gouvernement et des partis politiques ». Mais les salariés, insensibles à ces propos, poursuivirent le développement de l'organisation qu'ils s'étaient donnée pendant le soulèvement. On vit surgir un peu partout des conseils ouvriers locaux, départementaux et régionaux, superstructure des conseils ouvriers établis dans les usines à partir du 24 octobre.

Un décret sur les conseils ouvriers, promulgué le 21 novembre, tenta de contrecarrer cette évolution et d'en limiter les activités aux problèmes relatifs à la gestion de l'entreprise, dont le directeur devait d'ailleurs être désigné, après comme avant, par le ministre compétent. Le Conseil des ouvriers du Grand-Budapest, avec lequel Kadar menait pourtant des pourparlers depuis le 15 novembre, fut empêché de se réunir pour examiner ce décret. Or les chefs des syndicats officiels, engagés dans une course contre les conseils ouvriers départementaux et régionaux, se virent eux-mêmes obligés de soumettre ce texte à une critique sévère. C'est ainsi qu'un exposé à maints égards remarquable sur « Les conseils ouvriers, la démocratie ouvrière et le droit de grève » parut le 24 novembre 1956 dans le quotidien syndical *Nepakarat*. On y lisait ceci :

« Le conseil présidentiel a promulgué sur les conseils ouvriers un décret couvrant de nombreuses pages. Nous saluons ce décret, bien que nous ayons à faire certaines observations.

« Les conseils ouvriers, qui sont nés de la révolution, ont pour mission de réaliser la démocratie dans l'acception authentique du terme : la gestion autonome des entreprises appartenant au peuple. A maints égards, le décret exprime ce principe. Toutefois, dans certains de ses aspects, il ne l'affirme pas. Nous songeons en particulier à la nomination et au renvoi du directeur.

« Ce sont les syndicats libres qui ont lancé l'idée de la nécessité d'établir des conseils ouvriers ; et les syndicats libres sont des organismes qui doivent soutenir les intérêts des ouvriers. Ils ont même élaboré un projet relatif aux méthodes et aux compétences des conseils ouvriers, ainsi qu'aux principes de leur organisation.

« Il est regrettable — et à ce propos les syndicats sont, eux aussi, à blâmer — qu'on n'ait pas publié ce projet, qui diffère du décret sur certains points, et qui est considérablement plus large à propos des aspects importants concernant les droits des conseils ouvriers.

« Il faut donner aux ouvriers le sentiment que les conseils ouvriers sont à eux et que tous les problèmes, y compris l'engagement et le renvoi des directeurs, sont réglés d'une manière satisfaisante. »

Pour mieux se distancer du programme social du gouvernement, en même temps que des activités poursuivies par les organes dirigeants des conseils ouvriers, le même article formulait les principes qui devraient guider les syndicats à propos du droit de grève. Et ce passage aurait pu constituer, si les syndicats n'avaient été dirigés par les hommes que l'on sait, un véritable programme :

« La question des grèves, c'est là une affaire entièrement différente, une affaire de toute autre nature. De nombreuses objections ont été communiquées aux syndicats libres, aussi bien qu'à notre rédaction, parce que le décret sur les conseils ouvriers ne garantit pas le droit de grève.

« Ces objections sont dues au fait qu'une question d'importance capitale n'a pas été tirée au clair. Nous nous proposons de le faire maintenant. Même le décret le plus parfait et le plus démocratique sur les conseils ouvriers ne garantira pas le droit de grève, et cela pour la simple raison que le droit en question n'a aucun rapport avec les conseils ouvriers. Ceux-ci remplissent la fonction de la direction commerciale de l'entreprise ; le droit de grève, lui, est une forme particulière de la défense des intérêts, qui est une activité syndicale.

« L'idée des grèves, depuis qu'elle a existé, dans n'importe quel endroit, et dans n'importe quel pays du monde, a toujours été liée aux syndicats. Cela est vrai même pour la grève utilisée en tant que facteur politique.

« Nous voulons qu'à travers les conseils ouvriers, les salariés deviennent, et non seulement pour la forme, les maîtres des usines. Nous voulons qu'ils soient des maîtres mieux qualifiés, plus consciencieux et plus capables que ne le furent les capitalistes en leur temps. Or, le monde n'a jamais vu de patron, capitaliste ou autre, qui ait garanti le droit de grève. Il importe de constater en revanche que le patron, le propriétaire de l'entreprise, même s'il s'agit des ouvriers eux-mêmes, devrait être contrôlé par un organisme dont la tâche primordiale consiste à veiller à la protection des intérêts ouvriers. Cela est la mission du syndicat. Si les syndicats considèrent les autres genres de lutte comme insuffisants, ils lancent l'appel à la grève. »

Le 1er décembre, une rencontre eut lieu entre le praesidium des syndicats et une délégation du Conseil des ouvriers du Grand-Budapest. Loin d'amener ce dernier à se soumettre aux chefs syndicalistes officiels, cetet entrevue s'est soldée par une promesse formelle de ceux-ci de remplacer les organismes existants par le moyen d'élections démocratiques. Premier résultat, le praesidium se donna, deux jours plus tard, un nouveau secrétariat comptant certains hommes de confiance authentiques des ouvriers hongrois ; Sandor Gaspar lui-même dut céder sa fonction de président à un syndicaliste communiste qui avait été en disgrâce pendant des années, mais il obtint le poste de secrétaire général.

Tout espoir de trouver une base sociale au moyen de manœuvres astucieuses s'est ainsi volatilisé. En poursuivant l'opération, le régime risquait de perdre le contrôle des syndicats sans gagner pour autant la confiance des conseils ouvriers. Aussi le Parti déclara-t-il, le 8 décembre, que ceux-ci « devraient être repris en main

par les communistes et épurés des démagogues indésirables ». Le gouvernement ordonna la dissolution du Conseil des ouvriers du Grand-Budapest et de tous les autres conseils ouvriers dont la compétence dépassait le cadre d'une usine. Le président et le secrétaire du conseil de Grand-Budapest furent arrêtés le 11 décembre, sort qui devait également frapper, les jours suivants, de nombreux autres leaders ouvriers. A la suite d'un discours dans lequel Kadar déclara, le 5 janvier 1957, que chaque chef d'entreprise était tenu « d'empêcher l'adoption par le conseil ouvrier d'une résolution incompatible avec une loi ou un décret en vigueur et d'en refuser l'application au cas où elle serait adoptée », et que les conseils ouvriers devaient « veiller à ce que les ouvriers se conforment scrupuleusement aux décisions du gouvernement », de nombreux conseils ouvriers, dont celui de Csepel, démissionnèrent en signe de protestation. Le Conseil national des syndicats fut alors chargé de les accuser d'avoir « cédé aux provocations d'éléments étrangers qui se sont infiltrés dans ces conseils ». Le 26 février 1957, le Comité central du Parti enregistra l'échec de sa démagogie sociale dans une résolution déclarant : « Nous avons repoussé les revendications réactionnaires tendant à rendre les syndicats indépendants à la fois du parti et du gouvernement des ouvriers et paysans et à obtenir la reconnaissance du droit de faire grève contre la volonté de l'Etat des travailleurs. »

Le point final de cette évolution fut donné par un décret du 17 novembre 1957 portant la dissolution des conseils ouvriers dans les usines et leur remplacement par des conseils d'entreprise placés sous la surveillance des syndicats. Un tiers seulement des membres du conseil d'entreprise peut être élu par le personnel, les deux tiers restants étant nommés par le syndicat ; y appartiennent également, d'office, le directeur, le chef comptable, le directeur technique, le secrétaire de la cellule du Parti et le secrétaire de l'organisation de la jeunesse. Cette mesure fut expliquée, dans *Nepakarat* de la même date, par le fait que les conseils ouvriers étaient restés des « foyers de l'idéologie contre-révolutionnaire ».

Quant à la réorganisation nécessaire de l'économie nationale disloquée, il ne faut pas y songer. Tout ce que le régime Kadar peut faire dans ce domaine se limite à paralyser les forces de la société : il multiplie des concessions en faveur des « ci-devant » socialement impuissants, n'ose pas imposer de nouveau aux paysans les livraisons obligatoires abolies le 30 octobre 1956, fait régner la terreur dans les usines et dépense l'argent qu'il touche de l'occupant. Tout effort constructif d'aménagement des structures lui reste interdit. La colonie hongroise, loin de contribuer à la richesse de la métropole, finit ainsi par lui coûter cher. Sur le plan politique, du reste, il en va de même : il suffit de mentionner à cet égard que l'inexistence en Hongrie de livraisons obligatoires fournit un argument massue à l'opposition paysanne à travers tout l'empire soviétique, puisque la suppression de ces livraisons est depuis longtemps sa revendication première.

CONQUETES INACHEVEES

D'ailleurs, là même où la révolte fut couronnée de succès, nous avons affaire, en réalité, à des situations où les éléments de la victoire se trouvent amalgamés à ceux de la défaite. C'est ainsi que les soulèvements des bagnards soviétiques se soldèrent non seulement par une désintégration du système concentrationnaire, mais encore par des massacres de mutins qui allèrent de pair, partout, avec les concessions. D'autre part, plus de quatre ans après les grèves de Norilsk et de Vorkouta, les camps soviétiques, ébranlés et réduits à des dimensions plus modestes, continuent d'exister. La réduction des effectifs détenus dans les camps s'accompagne d'un développement des prisons ; dans les zones où les libérations de prisonniers politiques avaient été nombreuses, on vit arriver en masse des condamnés de droit commun ; alors que le nombre des détenus politiques diminuait dans les parties occidentales de l'U.R.S.S., nombre d'entre eux étaient transférés vers la Sibérie et l'Extrême-Orient ; on ne cessa jamais d'infliger des peines de détention dans un camp, ainsi qu'en témoigne, entres autres, la déportation de Géorgiens arrêtés à l'occasion des émeutes de mars 1956 ; leur arrivée fut signalée de Vorkouta et de Mirnoé (près de Tomsk). Il apparaît donc de plus en plus qu'en faisant des concessions aux détenus et en se déclarant prêts à liquider le système concentrationnaire, les hommes au pouvoir ne firent que lâcher du lest afin de sauvegarder les éléments essentiels de ce système à travers une période critique.

Le succès des Polonais est, lui aussi, tout relatif. Il est entièrement faux de parler à ce propos de « révolution sans barricades », comme on le fait couramment. C'est, d'abord, nier l'influence — pourtant capitale — qu'exerça sur les événements l'insurrection de Poznan. Ensuite, le fait qu'en octobre 1957 la délégation soviétique soit revenue bredouille de Varsovie, ne peut pas dissimuler le maintien des troupes russes dans le pays et la survie du système totalitaire ; il importe d'ailleurs de souligner que la démarche brutale des chefs russes visa à maintenir le maréchal Rokossowski au Politburo, non pas à empêcher la nomination de Gomulka comme chef du Parti. Aussi, bien que redevable de sa victoire à la révolte de la population, cet homme n'en épousa pas les objectifs. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le passage de son discours-programme au Comité central du 20 octobre 1956 où il remit à leur place ceux-là mêmes qui avaient tout risqué pour le porter au pouvoir : « En adhérant au principe de liberté de la critique dans toutes ses formes, y compris la critique dans la presse, nous avons le droit de demander que chaque critique soit constructive et juste, qu'elle aide à surmonter les difficultés de la période présente, au lieu de les augmenter ou même de traiter certains phénomènes et problèmes de façon démagogique. Nous avons le droit de demander à notre jeunesse, et notamment à notre jeunesse universitaire, que son ardeur dans la recherche des voies menant à l'amélioration de notre réalité présente se tienne dans le cadre des décisions qui seront adoptées par la présente réunion plénière. (...) Notre Parti devrait dire clairement aux jeunes gens : marchez à l'avant-garde de ce grand et important processus de démocratisation, mais ne perdez jamais de vue votre guide, qui est le guide de toute la Pologne populaire, le parti de la classe ouvrière. »

Dès le 24 octobre, le nouveau chef du Parti s'évertua à détourner l'effervescence populaire de son but en essayant de ranimer chez ses sujets la haine traditionnelle des Allemands : il expliqua la présence des troupes russes par la nécessité de protéger les Polonais contre le pacte atlantique et l'Allemagne de l'Ouest, où « la nouvelle Wehrmacht réarme et fomente le chauvinisme et le révisionnisme dirigés contre nos frontières ».

D'autre part, comme le fait remarquer Jean Malara dans une étude récente, le mouvement d'octobre 1956 ne put se donner d'organisation susceptible de garantir et d'étendre les résultats acquis. Les efforts déployés en ce sens par la jeunesse, et qui aboutirent d'abord à la création de plusieurs associations : jeunesse démocrate, jeunesse communiste, jeunesses ouvrières, jeunesse socialiste et jeunesse paysanne, avortèrent sous le poids des pressions officielles. La première de ces associations fut dissoute dès décembre 1956, les trois autres furent obligées de fusionner au début de janvier 1957 et la dernière fut annexée par le parti paysan unifié, parti fantoche, une des organisations de façade du parti stalinien. Les syndicats, dotés d'une nouvelle direction qui ne manqua pas de stigmatiser les menées antiouvrières de la direction précédente, restèrent cependant sous la coupe du Parti. Les conseils ouvriers, tiraillés entre les intérêts des entreprises dont ils ont la charge et les revendications des salariés qu'ils représentent, entre la responsabilité pour la réussite de l'entreprise et l'obligation de se plier aux consignes des ministères, entre les impératifs dérivant des données économiques et l'ingérence de la cellule du Parti, et aussi entre le radicalisme politique et l'inexpérience syndicale de leurs protagonistes, n'arrivèrent pas à réaliser leur vocation première : celle de devenir des embryons d'un pouvoir ouvrier authentique. Aussi la Pologne de Gomulka continue-t-elle d'être gouvernée par l' « appareil » du Parti. Loin de le dissoudre en tant qu'instrument par excellence de la tyrannie totalitaire, le nouveau maître du pays se contenta de l'épurer. Et cette épuration, il l'entreprend dans le plus pur esprit stalinien : déjà le 4 novembre 1956, à la Conférence nationale des militants du Parti, il expliqua que les limogeages ne devraient nullement frapper tous les responsables et fonctionnaires dont la population se méfiait à cause de leurs agissements dans le passé ; il fallait se limiter, précisa-t-il, à épurer ceux qui risquaient de ne pas soutenir la nouvelle équipe dirigeante. Au demeurant, la catégorie visée devait englober, ainsi que le révèle l'expérience ultérieure, non seulement des staliniens à outrance, mais encore les « révisionnistes » et les « enragés » qui, plutôt que de régénérer le totalitarisme, se proposent de le détruire.

DYNAMIQUE DE LA REVOLUTION

Si l'on abandonne donc le schéma qui, peignant les situations en blanc ou en noir, oppose naïvement le « succès des Polonais » à l' « échec des Hongrois », on voit surgir un mécanisme qui fonctionne, avec quelques variantes secondaires, dans tous les soulèvements. Chacun de ceux-ci connaît trois phases : la première est marquée par des conquêtes plus ou moins spectaculaires, mais toujours inachevées ; pendant la seconde, la résistance se poursuit contre le rétablissement des forces de l'ordre, mais ses ressorts s'épuisent peu à peu ; vient ensuite une période de dépression, avec laquelle le cycle de soulèvement est bouclé.

Notons, en ce qui concerne la troisième phase, qu'aucun des centres des insurrections de 1953 n'a participé aux événements de 1956. Cela est vrai non seulement pour la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est : le même phénomène se présenta dans les camps de concentration soviétiques où de nouvelles explosions se produisirent entre l'automne 1955 et le printemps 1956, notamment dans les régions de Khabarovsk et de Tomsk, sans qu'aucun des camps ayant levé le drapeau de la révolte en 1953 se joignît à ce mouvement.

La Pologne ne se trouve pas encore envahie par la dépression, mais on peut en observer déjà des signes précurseurs très nets. C'est ainsi que les ouvriers furent isolés des autres couches sociales lors des nombreuses grèves qui éclatèrent au cours des derniers mois, même là où, comme ce fut le cas des traminots de Lodz en août 1957, ils frôlèrent la mutinerie. De même, à l'occasion de la protestation contre la suppression du journal *Po prostu*, l'usine d'automobiles de Zeran, tout en refusant de faire participer ses milices au dispositif de répression, opposa une fin de non recevoir aux appels l'invitant à prendre part à la manifestation.

Toutefois, les résultats d'aucun des soulèvements qui nous préoccupent ici ne peuvent être mesurés à l'intérieur du pays où il s'est produit. Toutes ces révoltes ont, en effet, ceci de commun que leur effet le plus important réside dans leur rayonnement sur l'ensemble de l'empire soviétique. Il faut surtout étudier l'influence qu'elles exercent sur l'attitude et la politique des gouvernants. Ceux qui aiment ramener l'actuelle crise du régime à une opposition entre dirigeants « mous » et « durs », « libéraux » et « conservateurs », ou « réformistes » et « orthodoxes », prétendent souvent que les révoltes populaires sapent les positions des premiers et amènent de l'eau au moulin des seconds. C'est ainsi qu'en juillet 1953, le limogeage du chef de la police politique d'Allemagne de l'Est, Wilhelm Zaisser, fut interprété par bien des observateurs comme une chute de la tendance libérale, victime du soulèvement du 17 juin. On souligna également qu'aucune effervescence sociale dangereuse ne se manifestait en Hongrie lorsque Imre Nagy fut appelé, fin juin 1953, à remplacer Matyas Rakosi comme chef du gouvernement pour lancer un vaste programme de réformes. Toute une philosophie de la soumission semblait ainsi se dégager des événements (philosophie qui, heureusement, ne fut pas adoptée par les populations du monde soviétique) ; les théories sur la réussite des Polonais sages et la défaite des Hongrois étourdis participent de la même conception.

En réalité, c'est juste le contraire. Il existe maintenant des documents irrécusables qui le démontrent. On peut citer par exemple le témoignage d'Imre Nagy sur les circonstances de sa nomination comme président du Conseil en 1953 (le passage ci-après fut supprimé dans l'édition abrégée du livre de Nagy, publié en France sous un titre de fantaisie : « Un communisme qui n'oublie pas l'homme ») : « Le brusque revirement et les profonds changements inaugurés par le cours nouveau préservèrent le pays de conséquences plus sérieuses du choc qui se manifesta par des secousses à Csepel, à Ozd et Diosgyoer au moment des événements de Berlin, de Pilsen et de Prague, en juin 1953. » Plus loin, Nagy décrit la situation en termes encore plus explicites (ce passage figure dans l'abrégé français) :

« Pour comprendre l'importance historique de la résolution du Comité central de juin 1953, il convient de se reporter à la situation extrêmement grave de l'époque.

« Les membres du praesidium du Parti communiste de l'U.R.S.S. ont caractérisé comme suit la situation stupéfiante de la Hongrie : les fautes et les crimes du « groupe des quatre » qui dirige actuellement le Parti, avec à sa tête Rakosi, ont entraîné le pays au bord de la catastrophe. Ils ont ébranlé dans ses bases le régime de démocratie populaire, et si des mesures im-

médiates et radicales n'avaient pas été prises, le peuple se serait dressé contre les dirigeants. Selon l'expression du camarade Khrouchtchev, il nous aurait balayés à coups de fourche.

« La résolution du Comité central de juin 1953 avait pour but de prévenir la catastrophe, d'atténuer, en Hongrie, les répercussions des événements de Tchécoslovaquie, de détendre une situation intérieure de plus en plus tendue, caractérisée par une série de manifestations de masse menaçantes dans la grande plaine hongroise, en un mot de renverser la vapeur.

« La résolution de juin a montré en détail la gravité de la situation et énuméré les faits qui annonçaient nettement l'approche de la catastrophe. »

Un témoignage tout aussi important — mais moins franc parce que destiné au public, alors que l'exposé d'Imre Nagy fut rédigé à l'intention du Comité central — existe sur l'influence exercée par la révolution hongroise écrasée. C'est le discours de Mao Tsé-toung du 27 février 1957 par lequel fut lancée une vaste « campagne de rectification » de la politique du Parti. Dans ce discours consacré aux « contradictions au sein du peuple » ainsi qu'à celles entre « dirigeants » et « dirigés », le soulèvement des Hongrois est sans cesse cité comme une expérience essentielle dont il faut tirer les enseignements. Le dictateur chinois mentionne d'abord que certains, dans son pays, « se sont réjouis lors des événements hongrois » parce qu' « ils espéraient que quelque chose de semblable arriverait en Chine, que des milliers et des milliers de gens manifesteraient dans les rues contre le gouvernement du peuple ». Il révèle ensuite que cette expérience inspira quelques projets de réformes de grande portée : « Il y a eu dans notre pays d'autres personnes qui ont adopté une attitude hésitante à l'égard des événements hongrois. (...) Elles ont pensé qu'il y avait trop peu de liberté dans notre démocratie du peuple et qu'il y en avait davantage dans la démocratie parlementaire de type occidental. Elles ont demandé l'adoption d'un modèle occidental comportant deux partis, l'un étant au pouvoir et l'autre n'y participant pas. »

Après avoir rejeté ces projets trop audacieux, il s'en prend à ceux qui nient l'existence de contradictions en Chine : « Beaucoup de gens n'osent pas reconnaître ouvertement qu'il existe encore des contradictions au sein du peuple, lesquelles sont les forces mêmes qui font aller notre société de l'avant. Beaucoup refusent d'admettre qu'il existe encore des contradictions dans une société socialiste, ce qui a pour résultat que lorsqu'ils ont à faire face à des contradictions sociales, ils deviennent timides et se montrent inefficaces. » Finalement, il parle de « petits nombres » d'ouvriers, d'étudiants et de paysans qui se sont mis en grève et causé des désordres au cours de l'année 1956. Et de déclarer : « Comme je l'ai dit, dans notre société c'est une chose mauvaise quand des groupes de gens causent des désordres. Mais lorsque des désordres se produisent, ils nous obligent à en tirer des leçons, à surmonter la bureaucratie et à éduquer les cadres et le peuple. En ce sens, des choses mauvaises peuvent être transformées en choses bonnes. Les désordres ont donc un double caractère. Toutes les espèces de désordres peuvent être considérées de cette façon. Il est clair pour chacun que les événements de Hongrie n'ont pas été une bonne chose. Mais ils ont eu aussi un double caractère. Parce que nos camarades hongrois ont adopté une action correcte au cours de cet événement, ce qui était une chose mauvaise s'est transformé en une bonne chose. L'Etat hongrois est maintenant plus solidement établi que jamais et tous les autres pays du camp communiste ont également appris une leçon. »

Force nous est ainsi de constater que chaque soulèvement populaire, quel que soit le pays où il éclate, tend à ébranler l'autorité dans l'ensemble de l'empire soviétique. D'autant qu'il y a là un effet cumulatif avec l'influence qu'il exerce, à travers tous les pays de l'empire, sur l'attitude des opprimés. Nous savons par exemple qu'en juin 1953 les nouvelles sur les événements de Tchécoslovaquie encouragèrent la révolte en Allemagne de l'Est. Joseph Scholmer a décrit la façon dont cette dernière révolte avait agi sur les esprits des concentrationnaires de Vorkouta qui allaient à leur tour déclencher une grève insurrectionnelle. Il est à peine nécessaire d'insister sur l'influence de Poznan sur les Hongrois. Les profonds échos de la révolution hongroise en U.R.S.S., en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie sont généralement connus ; nous venons de citer le témoignage de Mao Tsé-toung sur l'écho qu'elle souleva également en Chine. Mais en plus de ces incidences sur le comportement de la population des pays où la résistance était déjà très forte, on peut constater que la révolution hongroise a fortement secoué les opprimés là même où ils étaient restés muets jusque-là. Pour la première fois, en effet, le souffle de la révolte populaire a agité à cette occasion la Bulgarie, la Roumanie, et même la Yougoslavie titiste.

Il apparaît ainsi clairement que nous n'avons nullement affaire à des explosions isolées, mais bien à une véritable révolution qui se développe et progresse lors même qu'elle subit des défaites.

Paul BARTON.

Rien, pas même le salut de la patrie, ne me ferait sacrifier la justice. Contre l'intérêt de mon pays je suis prêt à soutenir, de mon vote et de ma plume, la cause de l'étranger si elle me paraît juste et qu'il ne soit pas possible de concilier les deux intérêts.

PROUDHON.

Franco et l'U. R. S. S.

Il est curieux que la presse dite « de gauche », si prompte à protester, lorsque les Etats-Unis semblent soutenir des régimes dictatoriaux ou féodaux (ce qui appelle en effet une condamnation) soit si discrète quant à l'amélioration des rapports entre l'U.R.S.S. et le gouvernement de Madrid.

L'évolution n'est pas encore brutale. Franco doit compter avec ses troupes de choc et lance encore quelques violences verbales contre le communisme. Mais il a rendu un hommage direct au gouvernement soviétique qui sait discipliner son peuple et mobiliser ses savants et ses techniciens.

La « Pravda » serait à nouveau présentée à Madrid. Le gouvernement franquiste a ouvert ses frontières aux savants russes. Des touristes espagnols nombreux obtiennent facilement un visa pour l'U.R.S.S.

D'autre part, des négociations économiques et politiques sont engagées par l'Espagne avec l'U.R.S.S. et ses satellites.

Qui donc, parmi les alliés des staliniens avait prévu le pacte Hitler-Staline de 1939 ?

Un pacte Franco-Krouchtchev n'est pas plus imprévisible, quoique encore imprévu.

CRISE MINISTERIELLE !

La Suède a connu une crise ministérielle, phénomène rare dans l'histoire moderne du pays. Au cours des six premières années qui suivirent la guerre, les socialistes se trouvèrent seuls au pouvoir. Par la suite, ils se virent obligés de composer avec les agrariens, le plus petit des partis bourgeois. Actuellement, les socialistes détiennent 106 sièges sur un total de 231 à la Seconde Chambre ; par contre, ils possèdent la majorité dans la Première Chambre, dont la suppression était autrefois inscrite au programme du parti. Il y a quelques semaines, les agrariens quittèrent la coalition, et un ministère minoritaire fut formé, qui ne comprenait que des ministres socialistes. Les partis se regroupent en vue des élections générales qui se tiendront en automne 1958. Il est possible cependant que le Riksdag se dissolve avant cette date.

L'origine de la crise se trouve — ce qui est caractéristique du climat suédois — dans une querelle d'ordre strictement social. A vrai dire, la plupart des réformes sociales réalisées jusqu'à présent ont été l'œuvre commune de tous les partis, or une situation différente vient de surgir à propos du nouveau système de retraites, dont le principe est admis par tous, mais dont le mode de fonctionnement a provoqué deux blocs, représentant grosso modo les patrons et les travailleurs.

En Suède, tous les citoyens perçoivent, à partir de 67 ans, la « pension populaire », égale pour tous. Elle atteint actuellement 1.800 couronnes par an, par bénéficiaire (3.000 pour un ménage). Au cours des cinq années prochaines, elle augmentera jusqu'à 3.500 couronnes (5.400 pour un couple). De plus, ces sommes augmentent suivant l'indice des prix. C'est le système en vigueur.

La discussion présente concerne un système complémentaire, appelé « pension de service », dont le but est de garantir à chaque citoyen une pension équivalant aux 60 % des revenus professionnels perçus pendant la période de vie active. Alors que la pension populaire est versée par l'Etat, le système additionnel envisagé serait mis en application après une période transitoire, se développerait pendant plusieurs décennies jusqu'à atteindre le but fixé, et il serait financé par la production courante, c'est-à-dire pratiquement sur la base des primes versées par les employeurs.

La polémique porte principalement sur la question de savoir si la nouvelle « pension de service » devra être obligatoire pour tous les citoyens, imposée par la loi, ou si elle sera volontaire, sur la base de contrats individuels ou collectifs. Les socialistes et les syndicats de la L.O. (syndicats affiliés à la C.I.S.L.) sont partisans de la méthode obligatoire (solution I). Les libéraux, et avec eux la majorité des patrons, sont d'avis que le nouveau système doit se fonder sur les contrats collectifs entre employeurs et syndicats (solution III). Les agrariens préconisent les contrats individuels entre salariés et employeurs, dans le cas où les premiers le désirent (solution II).

Il y a, d'autre part, une différence importante entre les solutions I et II ; elle porte sur l'administration des capitaux qui se constitueraient comme conséquence de la mise en marche du nouveau système. Il est prévu qu'en 1990, les fonds de retraite attiendraient 60 milliards de couronnes. Les socialistes proposent que ces fonds soient gérés par une commission composée de trois représentants syndicaux, trois délégués patronaux, de trois fonctionnaires d'Etat. Les partisans de la solution III, par contre, désirent que ces fonds demeurent sous le contrôle des industries ou des patrons.

Rompant avec les traditions parlementaires suédoises, le *Riksdag* n'a pu trouver aucune solution ; bien au contraire la discussion a provoqué l'éclatement de la coalition des socialistes et des agrariens. En opposition avec les socialistes, les autres partis furent finalement poussés à soumettre ces questions à un référendum populaire. Le résultat de la consultation donna : 46,4 % pour la solution I ; 15,2 % pour la solution II ; et 34,6 % pour la solution III. C'est-à-dire qu'il n'y eut de majorité absolue pour aucune des trois propositions.

Conformément à la recommandation votée par l'assemblée des délégués régionaux de la S.A.C. (centrale syndicaliste libertaire), la plupart des syndicalistes participèrent au référendum, portant leurs voix sur la solution I. Quelques militants se prononcèrent çà et là pour la solution II. Il y eut également quelques abstentions. Le journal « Arbetaren » souligna l'importance que revêtait le problème des fonds énormes qui seront groupés dans la nouvelle caisse de retraite. Une possibilité d'exercer une influence dans le sens d'une authentique démocratie industrielle était offerte aux organisations ouvrières, et un moyen d'éviter la dictature d'Etat sur un secteur économique du pays.

Depuis, le bloc bourgeois uni pour le triomphe de la « solution III » s'est décomposé. La droite seule, c'est-à-dire les conservateurs, s'oppose à tout compromis, alors que les libéraux paraissent disposés à trouver un terrain d'entente avec les socialistes. Ils considèrent qu'une majorité populaire s'est prononcée en faveur d'une solution de caractère général, malgré les divergences entre les propositions I et II. En ce moment, les représentants de tous les partis sont réunis pour examiner le problème à nouveau. Il est possible que socialistes et libéraux aboutissent à un accord. Dans le cas contraire, la dissolution de la Seconde Chambre sera décidée, et des élections générales auront lieu pour le renouvellement du *Riksdag*.

D'autres problèmes d'ordre intérieur sont posés, que nous ne pouvons qu'énumérer dans la présente lettre. Les industries exportatrices subissent certaines difficultés. Le chômage est plus intense qu'il n'est considéré normal en cette saison. Sur un autre plan, un conflit a éclaté entre le Parlement et l'Eglise luthérienne. Alors que le *Riksdag* s'est montré partisan d'admettre les femmes comme pasteurs, les représentants de l'Eglise s'y opposent. En Suède, l'Eglise protestante est institution d'Etat, lequel intervient directement dans les questions ecclésiastiques. L'opinion considère dans sa majorité qu'il est curieux de voir l'Eglise rejeter les principes qui semblent naturels pour l'Etat ; dans le cas présent, il s'agit du principe de l'égalité des droits des deux sexes. Ce conflit s'aggravera sans doute au cours de l'année qui vient, mais il ne faudrait pas en tirer la conclusion qu'un courant se dessine en faveur d'une séparation radicale entre l'Etat et l'Eglise.

Enfin, il nous faut signaler le débat ouvert en ce qui concerne l'achat d'armes atomiques défensives, acha trecommandé par les militaires, mais jusqu'ici rejeté par la plupart des hommes politiques et par la majorité de la population. L'idée d'acheter ce type d'armes aux Etats-Unis est particulièrement repoussée. Semblable transaction, a déclaré le Président du conseil, serait en contradiction avec la politique extérieure traditionnelle du pays. Au programme du nouveau gouvernement minoritaire figure un point que la quasi-totalité de la population et de ses représentants accepte : c'est le maintien par la Suède de sa « politique libre d'alliance », expression qui est jugée préférable au terme de « neutralité ». Cependant, la Suède intervient activement dans les travaux préparatoires au « marché commun scandinave », formé par la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Islande et la Finlande, et malgré que ces nations appartiennent à des alliances militaires opposées. Ces travaux sont contrariés en partie par l'attraction qu'exercent les tendances à l'intégration européenne sur le Danemark et la Norvège. La conception d'une unité économique des pays nordiques comme élément organique de l'intégration européenne occidentale commence à s'exprimer. La seule exception se trouve en Finlande, pays dont « l'amitié » involontaire avec l'U.R.S.S. exclut toute orientation pro-occidentale qui dépasserait le cadre scandinave.

1er décembre 1957.

Helmut RUDIGER.

POUR UNE SOLUTION DEMOCRATIQUE DU PROBLEME ALGERIEN

Cet article ne vise pas à l'originalité. Il vise à l'honnêteté (à l'honnêteté intellectuelle comme à l'honnêteté tout court). C'est une autre façon de dire qu'il ne s'attend pas à être accueilli sans sarcasmes. Mais qu'on le discute ici, autour de nous, et ailleurs, l'auteur s'en réjouira. Il ne s'est mis au travail que parce que plusieurs camarades qui l'avaient entendu défendre cette opinion, l'ont assuré qu'il valait la peine de l'exposer.

Le titre auquel je me suis finalement arrêté surprendra peut-être dans cette revue. « Pour une solution ouvrière » eût rendu un meilleur son. Mais je me sens absolument incapable de donner même le commencement d'une solution ouvrière. Je crois d'ailleurs que, pour le moment, il n'existe pas de ce problème une solution ouvrière. C'est pourtant le titre qui coiffait, dans le dernier numéro de cette revue, la déclaration du camarade Baranton. Est-il besoin de dire que je n'oublierai pas, dans cette étude, le point de vue de Baranton ? Cependant, je dirai immédiatement que je n'ai pas l'impression qu'il apporte « une solution ouvrière » du problème algérien, peut-être même pas une solution quelconque.

Modestement (ou au contraire : immodestement), j'en tiens donc pour « une solution démocratique ». Je veux dire par là que je m'en tiendrai à ce thème : **demander au peuple algérien lui-même la solution de « son » problème.** Que les rieurs se retiennent un peu... Les rires ne sont plus de saison.

Mais déjà, de toutes les directions, accourent les « démocrates » de tout poil : « Nous ne voulons pas autre chose » s'exclament-ils. S'ils sont sincères, nous nous entendrons. Il nous faudra d'abord en commun et vigoureusement nous débattre contre un flot débordant d'hypocrisies. Car il y a de singuliers « démocrates » qui, pratiquant sans le vouloir l'humour noir, réalisent ce tour de force de demander à tout le monde comment doit être traité le peuple algérien, sauf bien entendu au peuple algérien lui-même.

Il convient de se débarrasser tout de suite de toutes les « solutions » a posteriori, c'est-à-dire de toutes ces solutions qui, hier encore, étaient satisfaisantes, au moment précisément où l'on se gardait bien de les proposer. Ou bien, les ayant proposées, où l'on s'évertuait à n'en rien faire. Elles ont eu leur heure, que l'on a gaillardement laissé passer. Maintenant, ce ne sont plus que vaines lamentations. Sur ce problème, comme sur beaucoup d'autres, on n'en finirait plus de gémir sur les occasions perdues... Il faut se décider à regarder la question telle qu'elle se pose **aujourd'hui,** si peu agréable qu'elle soit, aussi rebutant que se présente son état actuel.

Nos adversaires les plus nombreux, et les plus dangereux, ne sont certes pas les colonialistes qui s'avouent comme tels, les « ultras », les « paras » et leurs admirateurs, ceux qui répètent « nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts », et qui, lorsqu'ils ne défendent pas que des intérêts, s'en vont à la reconquête d'une grandeur enfouie dans les fastes de l'histoire, alors que frappent à la porte de la vraie jeunesse des conquêtes autrement belles. Nous avons des contradicteurs plus subtils.

Il y a ceux qui nous disent : « Ainsi, vous en êtes maintenant à soutenir des nationalismes ! Et cela à l'époque où le nationalisme est dépassé ! » On verra en vérité que nous ne soutenons aucun nationalisme, pas même le nationalisme algérien. Mais nous discuterons l'argument, non pas avec ceux pour qui seul le nationalisme des autres est dépassé, mais avec les camarades qui, comme Baranton et bien d'autres, voudraient une « bonne » solution du problème algérien, je veux dire une solution qui leur plaise. Moi aussi, je préférerais, bien sûr, que les révoltés d'Algérie se battent pour l'Internationale ouvrière ; encore faudrait-il que cette internationale existe (ça se saurait) et que les ouvriers de tous les pays, français en tête, se battent avec leurs frères algériens pour le même objectif. Rien n'interdit de rêver. N'oublions pas cependant que nous nous sommes donné comme but une solution du problème algérien tel qu'il est et non tel que nous aimerions qu'il fût. Tous ces internationalistes ont pourtant soutenu — au nom précisément de leur internationalisme — la révolte du peuple hongrois dont l'un des moteurs était sans conteste l'indépendance nationale. Baranton a-t-il dit alors, comme dans son article sur l'Algérie, que l'indépendance était « une monumentale connerie » ? Il écrit encore : **« Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est incontestable mais il ne saurait être invoqué contre le socialisme, entre socialistes, parce que le socialisme fédératif se place au-dessus des nationalismes grégaires, périmés et archaïques. »**

Baranton ne voit-il pas qu'en limitant ainsi la libre disposition des peuples, il fait par là même la terrible hypothèse d'un socialisme qu'on imposerait à un peuple ? Ne voit-il pas quel argument d'allure faussement doctrinale il fournit de cette façon aux écraseurs de Budapest (qui d'ailleurs ne l'ont pas attendu) ? Je l'entends me dire : « Pardon, il n'y a pas de socialisme en Russie ! ». Mais où est donc ce socialisme fédératif qui « se place » au-dessus de tous les nationalismes ? (Il se placerait au-dessus s'il existait). J'espère bien qu'on ne m'objectera pas : le peuple hongrois est « mûr » pour l'indépendance, le peuple algérien, non ! Ce serait l'argument de la supériorité raciale qui remontrerait le bout de son nez. Un peuple est mûr pour l'indépendance quand il la revendique et qu'il lutte pour elle. Mais le peuple algérien veut-il l'indépendance ? Vous voyez bien qu'il faut le lui demander.

« Vos amis algériens retardent d'un siècle, nous dit-on aussi. Le peuple algérien retarde même de plus d'un siècle, par la grâce de la puissance tutélaire. Mais peut-être veut-il maintenant accéder au vingtième siècle, avoir droit au vingtième siècle — non pas au vingtième siècle comme nous voudrions qu'il fût pour lui comme pour nous — mais au vingtième siècle tel qu'il le voit, tel qu'il le touche. Il est vrai que la question algérienne n'est qu'une toute petite question, à l'échelle planétaire ; comme une dent gâtée et lancinante dans un organisme qui connaît bien d'autres tourments. C'est pourquoi il faut en finir avec elle afin que, pour l'Algérie, les grands problèmes commencent de se poser comme ils se posent pour nous.

C'est alors que se présentent les « grands stratèges », ceux qui ont « des perspectives », ceux qui voient loin, et ils nous disent : « Vous ne comprenez donc pas que la Russie veut s'installer en Méditerranée, et vous faites son jeu ! ». Comment ne verrions-nous pas le jeu russe ? Mais nous avons vu aussi de quelle façon l'équipée de Suez a bien travaillé pour la Russie, d'abord par sa concomitance

avec la révolte hongroise, ensuite par la porte qu'elle lui a ouverte en Méditerranée. Et croyez-vous que l'abcès algérien ne fasse pas son affaire ? Il suffit de suivre la politique de son agence française. Vraiment, il y a une forme d'anti-communisme que la Russie inventerait si elle n'existait pas !

Non ! vous pouvez retourner et retourner le problème : il faut le résoudre en demandant son avis au peuple algérien. Vous pouvez avoir en poche « la meilleure solution », vous pouvez estimer connaître mieux que lui-même l'intérêt du peuple algérien. Pourquoi vous croirait-il ? Vous ne lui imposerez pas un bonheur dont il ne veut pas. Il commencera à vous écouter peut-être quand sera supprimé tout rapport de maître à esclave : je veux dire quand l'égalité des partenaires établira la condition indispensable à toute discussion utile. En dehors de cela, il ne reste que l'argument raciste, ou celui de la supériorité d'un peuple sur un autre, ou bien celui de « l'élite » qui comprend mieux que la masse, ou bien celui de l'avant-garde « clairvoyante » qui sait ce qu'il faut faire et en qui il suffit d'avoir confiance. On ne soulignera jamais assez la parenté de tous ces « arguments ».

Mais comment connaître l'opinion du peuple algérien lui-même, comment faire qu'il se prononce aussi librement que possible ? C'est là, je sais, que l'on m'attend. Eh bien ! je vais essayer de répondre en reprenant, à dessein, le fameux triptyque d'un certain Mollet : cessez-le-feu, élections, négociations. On y trouvera, j'espère, tout autre chose que ce que ce malheureux y mettait.

LE CESSEZ-LE-FEU

Ledit M. Mollet rappellera sans doute qu'il a « offert » le cessez-le-feu et que les « rebelles » l'ont refusé. Sa grandeur d'âme a été méconnue. Mais nous ne parlons pas le même langage : il serait surpris si, à son propos, nous parlions encore du vieux malentendu du maître et de l'esclave : le vainqueur offre l'armistice au vaincu (malheur à toi si tu le refuses !), le maître offre le pardon au serviteur, le patron offre de considérer favorablement le cahier de revendications si la grève s'arrête, le père offre sa dernière chance au fils indigne. Bien entendu, il ne s'agit pas de cela. **Mais le cessez-le-feu reste la condition première de tout essai de consultation honnête du peuple algérien. C'est le cessez-le-feu d'abord qui doit être négocié, et ouvertement négocié.**

Le F.L.N. a posé et il continue de poser (au moins au moment où cet article est écrit) la condition préalable de la reconnaissance de l'indépendance algérienne. Cette position ne tient pas debout. Elle est le digne pendant de celle de M. Mollet (après les élections et le 6 février 56) : l'Algérie est française et restera française. C'est le même entêtement borné, la confusion volontaire des questions, disons le mot : la même hypocrisie. C'est mettre au commencement ce qui doit être à la fin, c'est supposer le problème résolu. C'est refuser en fait toute discussion. D'un côté, c'est le maître qui parle en maître, de l'autre c'est l'esclave qui veut devenir maître. La mauvaise foi de l'un suscite, justifie, renforce la mauvaise foi de l'autre.

Qu'on m'entende bien : le F.L.N. a raison de dire et de redire qu'il est pour l'indépendance de l'Algérie ; (soit dit en passant, moi aussi je suis pour l'indépendance de l'Algérie, mais cela n'a aucune importance) ; le F.L.N. a tort de faire de l'indépendance une condition du cessez-le-feu. Il est ainsi l'image symétrique de ses adversaires qui veulent bien discuter à condition qu'il soit entendu préalablement que l'Algérie ne sera pas indépendante.

Mais le cessez-le-feu suppose néanmoins un certain nombre de conditions qui sont justement du domaine de la discussion, d'une discussion **sans exclusive.** Il demande des garanties réciproques : garanties militaires, garanties de sécurité pour tous (y compris bien entendu la minorité européenne du peuple algérien). Il suppose sans doute, d'un côté, la libération des prisonniers politiques (de Messali Hadj et de Ben Bella par exemple), la fin des camps de concentration (ou d'hébergement, si vous voulez), l'arrêt des exécutions ; de l'autre côté : non seulement la fin des guerillas, mais l'arrêt de tout attentat terroriste. Ce ne sont là qu'exemples et prudentes hypothèses : les termes de l'accord appartiennent aux interlocuteurs. Cependant, pas de diplomatie secrète ! Les jeux sont ouverts.

On nous dira probablement qu'au point où en sont les choses, la confiance ne règne pas, que chaque partie se défie de l'autre, que les pourparlers ne peuvent plus être bilatéraux. Il faut donc des arbitres. Nouvelle pierre d'achoppement. Quelques-uns des « internationalistes » de tout à l'heure vont peut-être se draper dans leur dignité nationale offensée. Mais enfin, pourquoi pas Monsieur H, pourquoi pas MM. Bourguiba et Mohammed, pourquoi pas les noirs de Bamako ? Et pourquoi pas tout ce monde-là ensemble ?

A quoi bon tout cela, puisque le F.L.N. ne veut pas ? Je répondrai premièrement que le F.L.N. n'est pas tout seul ; deuxièmement, que c'est une raison de plus pour que le gouvernement français le dise hautement et clairement. On verra bien ce que dira alors le F.L.N.

ELECTIONS

Le cessez-le-feu étant admis, réalisé, contrôlé, surveillé (ouf ! le plus dur est fait), il faut donc consulter le peuple algérien, tout le peuple algérien. Des deux côtés, il y a des grincements de dents, car les faux démocrates sont également partagés. Et il y a aussi, parmi nous, les sceptiques et les « purs » : ainsi donc, vous voilà maintenant électoralistes ! Nous donnons au suffrage du peuple exactement la valeur qu'il a et que confirment les multiples consultations des électeurs « évolués » de nos démocraties. Mais pas d'hypocrisie ici non plus ! Ce qui est bon pour les uns doit être reconnu bon pour les autres. Et le vote populaire est encore considéré comme le pierre de touche de la démocratie (il suffit de voir comment les tyrans s'en servent avec dextérité !). C'est justement parce que nous le jugeons à son aune que le vote des fellahs ne saurait nous décevoir.

Les discussions autour du « collège unique » n'ont pas seulement montré la malhonnêteté des colonialistes, elles ont mis en lumière la certitude où ils étaient d'être écrasés par le vote populaire. Pour nous, il s'agit évidemment d'un vote égalitaire où une voix vaut une voix.

Vous affirmez, bonnes gens, que la population algérienne n'est pas avec les fellagas. Voici l'heure de la vérité. Mais il ne faut pas que l'épicier français dispose de trois ou quatre voix d'arabes ou de kabyles. Il a droit à une voix, comme tout le monde. Vous allez donc faire voter des illettrés ? — Vous ne leur avez donc pas appris à lire ? Ici aussi, messieurs, les illettrés votent et ils votaient déjà quand ils représentaient un pourcentage considérable de la population. Même les imbéciles votent ici, messieurs.

Je m'attends à ce qu'on me dise que je n'y entends rien. Mais ce n'est pas moi, dieu merci, qui organiserai ces élections ! La conférence qui a déjà réalisé le cessez-le-feu (ce pourquoi elle doit être mille fois remerciée) pourra étendre sa compétence à l'organisation de la consultation et aux conditions d'une campagne électorale libre. Les arbitres pourront être les mêmes. Il est bien entendu que cette campagne suppose la liberté d'expression sous toutes ses formes et la liberté de candidatures. Le F.L.N.,

le M.N.A. et toutes les organisations s'y exprimeront, mais aussi les partis français ; M. Le Pen, nouveau converti à l'intégration (signe des temps !) y vantera les mérites de son système, et le camarade Baranton — pourquoi pas ? — pourra y défendre son socialisme fédératif.

Mais pourquoi et pour qui le peuple algérien sera-t-il appelé à voter ? **C'est la question primordiale** qui est généralement passée sous silence. Elira-t-il quelques représentants sans pouvoirs ? Enverra-t-il à la Chambre française quelques députés de plus ? Non pas : il élira **une assemblée algérienne souveraine** dont les pouvoirs ne sauraient être limités que par elle-même. C'est elle qui décidera du statut nouveau. Hors de cela, ne parlez pas de solution démocratique.

C'est alors que, découragés, beaucoup nous diront : tout cela est inutile ; vous courez à l'indépendance. C'est bien possible ; c'est même probable. Ni vous, ni moi n'y pouvons rien. Il faut jouer le jeu de la démocratie. Nous connaîtrons les leaders du peuple algérien.

Nous serons sur la voie d'une solution franco-algérienne d'un conflit insupportable. « Les problèmes algériens » s'en trouveront-ils résolus pour autant ? Au contraire, c'est à ce moment-là qu'ils se poseront tous à la fois, à l'état pur, et le premier d'entre eux qui est le problème de vivre. C'est alors seulement qu'il faudra passer aux choses sérieuses. La question ouvrière, Baranton, sera à l'ordre du jour.

NEGOCIATIONS

Voici donc le troisième panneau du fameux triptyque. Je dois pourtant faire remarquer que les négociations ont commencé depuis longtemps. Elles étaient à l'origine même de l'œuvre. Mais elles vont maintenant changer de sens et de portée. Il faudra organiser sur des bases nouvelles la coexistence commune et discuter, entre égaux, des grands problèmes. Il faudra des théoriciens, mais avant tout des techniciens, des savants, des ingénieurs, des professeurs, et des ouvriers. La classe ouvrière française qui s'était tue si longtemps, se fera peut-être entendre et elle trouvera des échos dans la classe ouvrière algérienne. C'est alors que nous entendrons parler des « chances économiques de la communauté franco-africaine » et que l'Eurafrique s'organisera peut-être.

●

Je ne voudrais tout de même pas qu'on me prenne pour plus naïf que je ne le suis (il ne me déplaît pas d'être taxé de naïveté, à condition qu'on n'exagère pas). Le peuple algérien sera-t-il, au jour de l'indépendance, plus heureux qu'il ne l'est aujourd'hui ? Connaîtra-t-il « les lendemains qui chantent » ? Je n'en suis guère persuadé. Mais ses problèmes seront ceux de toute l'humanité souffrante J'ai bien peur que ses nouveaux maîtres ne vaillent guère mieux que les anciens. A vrai dire, beaucoup de ces chefs F.L.N. ne me disent rien qui vaille. Pour tout dire en un mot, ce sont des « superbes ». On les verra probablement demain rouler en Cadillac (à moins que ce soit en Ziss) et courir les ambassades. Le peuple algérien trimera, bien entendu, et se distraira à les acclamer. Il ne fera pas bon de leur déplaire. Eux aussi, ce sont des « démocrates » particuliers. Ils ont vite fait, aujourd'hui déjà, de vous envoyer ad patres les « contre-révolutionnaires ». Ils promettent. Et nous saurons au moins à leur égard à quoi nous en tenir. Ils ont eu de bons maîtres.

Il y a pourtant parmi nous des camarades qui refusent de les désavouer. Ils oublient que, quoi qu'ils fassent, ils sont eux aussi, comme nous tous, des « contre-révolutionnaires ». Ils savent que ce vocable honore maintenant ceux qui luttent contre les nouvelles tyrannies et qu'il désigne, sans qu'on puisse s'y tromper, les défenseurs obstinés des misérables, des « prolétaires » de toutes les constructions sociales. Il désigne, par antiphrase, les vrais révolutionnaires. Quelle erreur de penser que, pour lutter contre les crimes des colonialistes, il faut couvrir les crimes de leurs adversaires ! Les assassins sont de la même famille.

D'aucuns penseront peut-être que ces dernières considérations contredisent tout ce que j'ai dit plus haut. C'est qu'ils m'ont mal lu ou mal compris.

●

Pour en revenir à ce que j'écrivais plus haut, on m'objectera sans doute que, selon toutes les probabilités, rien ne se passera comme je le prévois (ou plutôt comme je le préconise). C'est bien possible. Les « superbes » ont leurs lois, leurs rites, leur cérémonial qui ne sont pas ceux du commun. J'ai dit seulement que les choses devraient se passer ainsi — ou à peu près — si l'on veut vraiment une solution démocratique.

J'ai gardé pour la fin la critique des critiques, l'accusation des accusations : cette solution n'est pas « réaliste » ! Vous pensez bien que je m'y attendais. Du réalisme, nous n'avons qu'à regarder autour de nous, nous en avons au-delà de toute limite. Ce sont les « réalistes » qui mènent le monde et qui le mènent si bien. Nous n'avons que l'embarras du choix : Staline par exemple, voilà un grand « réaliste ». Et de l'autre côté aussi, il y a des « réalistes » que les peuples trouvent « grands ». Mais a-t-on besoin de nous pour faire chorus ? MM. Lacoste et Lejeune, pour être d'un modèle plus réduit, n'en comptent pas moins dans la grande famille des « réalistes ». Je plaide coupable : la solution démocratique, en effet, n'est pas réaliste.

R. GUILLORÉ.

MILITARISME ALLEMAND !

On n'a pas oublié le concert germanophobe qui s'était élevé en France et en Angleterre (le citoyen Bevan l'orchestrant), lors des débats sur l'armée européenne — et plus récemment encore, contre le général Speidel. De Philippe Barrès à Jacques Duclos les « patriotes » (!) les plus purs ont dénoncé le péril allemand... la renaissance du militarisme allemand.

Une enquête d'Etienne Anthérieu (« Figaro » du 21-11-57) nous fournit quelques lumières sur la nouvelle armée formée en Allemagne occidentale.

Sait-on que la loi allemande — qui admet formellement l'objection de conscience et même la désobéissance aux ordres inhumains — institue aussi un délégué à la défense élu par le Parlement chargé — en dehors du ministre — de vérifier *si les libertés démocratiques* du « *citoyen en uniforme* » *sont bien respectées ?*

L'enquête montre aussi l'école d'action psychologique de Coblentz destinée aux officiers qui sont ainsi préparés d'une part à vivre en sympathie avec les populations, d'autre part, à répondre aux nombreuses questions posées par les jeunes recrues sur l'armée et la nation.

Il se produit en Allemagne occidentale un mouvement analogue à celui qui entraînait la jeunesse, hors des sentiers battus, hors des castes et des partis, après la guerre 1914-1918.

Tout cela n'est peut-être pas suffisant pour prévenir un nouveau militarisme. Tout cela est cependant hautement appréciable. Le « devenir allemand » n'est pas encore fixé. Souhaitons simplement que les clairons des Philippe Barrès et des Jacques Duclos ne réveillent pas les fanfares des Niebelungen, ne lèvent pas — comme au temps du « poincarisme » — une nouvelle moisson de « pélerins du Néant » !

VIVE LA REVOLUTION ALGERIENNE !

Les assassinats des Semmachi, Filali et Bekhat de l'U.S.T.A. ont provoqué l'indignation des meilleurs parmi nos amis.

Nous déplorons ces assassinats comme ceux dont sont victimes les militants de l'U.G.T.A. au moment où les travailleurs algériens qu'ils soient M.N.A. ou F.L.N. ont besoin de conjuguer leurs efforts pour abattre le colonialisme, mais nous nous refusons à assimiler au stalinisme cette lutte impitoyable. Nous y voyons seulement un phénomène inhérent à toute révolution si cruel soit-il.

Pour les Algériens d'origine, c'est une épreuve de force où il s'agit d'être ou de ne pas être des hommes.

L'enjeu est terrible. Mais on ne peut nier qu'il ne soit tel, après trois ans de guerre sans merci. Dont nous portons toute la responsabilité.

Oui, c'est nous, Français, qui sommes responsables du drame algérien. Et les assassinats de militants révolutionnaires ne sont qu'une conséquence horrible — mais une conséquence tout de même — de ce drame qui est notre œuvre.

Nous Français, classe ouvrière comprise, parce que nous avons fermé les yeux devant les exterminations d'indigènes depuis 1830. Rappelez-vous les enfumades de la conquête, la répression féroce de 1871 en Kabylie, les 40.000 victimes du Constantinois en mai 1945, le « fleuve de sang » d'Indochine, le massacre de 80.000 Malgaches, le ratissage du cap Bon...

Qu'avons-nous fait ? Que faisons-nous devant l'ignoble pacification ? Nous laissons aux curés, à quelques intellectuels, voire des généraux le soin de s'indigner. Enfermés dans notre tour d'ivoire syndicaliste, nous refusons d'en sortir, car nous voulons « *rester sur le plan strict de la défense des travailleurs* ».

Ainsi Roger Lapeyre s'estime satisfait quand il a groupé dans sa fédération d'Algérie 65 à 85 % des fonctionnaires et ouvriers des Ponts et chaussées et 650 des 700 travailleurs de l'aviation civile — dont il défend les intérêts, quelle que soit leur communauté d'origine, nous le croyons sans peine.

Nous pensons même qu'il est parvenu à faire disparaître discrimination et mépris de l'indigène dans sa fédération.

Mais le fait qu'il n'y ait pas de problème dans les Ponts et chaussées ne prouve pas que discrimination et mépris ne soient des plantes vénéneuses prospères en Algérie.

C'est trop facile de trouver qu' « il entre dans le douloureux drame algérien trop de passion, trop de fanatisme, trop d'esprit nationaliste exacerbé » pour ne pas prendre position sur les grands principes. Que fait-on des droits de l'homme ? Lapeyre se croit-il dispensé de porter secours à personne en danger ? Libre à lui de prendre de telles libertés avec sa conscience, mais qu'il reconnaisse aux autres le droit de porter secours et à ceux qui sont en danger de tenter l'impossible pour se sauver.

Si le syndicalisme a essentiellement pour but la recherche constante de l'émancipation économique et sociale, cela vaut, je suppose, pour *tous* les travailleurs, ceux de l'agriculture comme des travaux publics. Et si Lapeyre n'a pour tâche que de s'occuper de ces derniers, il admettra que les premiers — dont personne ne s'est soucié jusqu'ici — éprouvent le besoin de s'émanciper économiquement et socialement avec le concours de ceux qui veulent bien les aider.

L'Algérie est un pays dont l'économie est à base agricole. L'agriculture fait vivre 80 % de la population active musulmane.

Qu'a fait le syndicalisme français dans ce secteur essentiel ? Rien ! Ni la C.G.T., ni la C.F.T.C., ni F.O.

Heureusement, la C.I.S.L. est venue. « En plein bouleversement révolutionnaire provoqué par la lutte pour l'indépendance » elle a permis le 24 février 1956 à l'U.G.T.A. de prendre la place des organisations syndicales françaises défaillantes.

De plus, alors que F.O. se rendait complice par son silence de la pacification, la C.I.S.L. dénonçait sans répit les crimes de Lacoste et de ses paras, dressant le monde libre, tout entier — France exceptée — contre l'exterminateur. Voyez le congrès de Tunis de l'été dernier.

Pour l'entité Amérique ? Non. Seulement parce que « l'histoire syndicale ouvrière nous a appris que lorsque le soulèvement et le dégoût gagnent tout un peuple et le jettent les armes à la main dans la lutte contre le pouvoir établi, c'est que le régime qui lui est imposé est un régime de mépris de la dignité humaine. » (1).

Pourquoi l'U.G.T.A. à la C.I.S.L. plutôt que l'U.S.T.A. ? Personnellement je n'ai rien contre l'U.S.T.A. Je dirai même qu'il lui a fallu du courage pour oser s'affirmer en face de F.O., de la C.G.T., de la C.F.T.C., car comme j'ai pu m'en rendre compte quand j'habitais Paris, le mépris n'est pas l'apanage unique des coloniaux. Chez Renault et ailleurs ont oblige à un syndicalisme de race les hommes des colonies.

Mais quelle que soit l'importance de la lutte de l'U.S.T.A. dans les usines métropolitaines, celle-ci ne peut être comparée à celle que mène l'U.G.T.A. dans l'illégalité — du fait qu'elle ne peut travailler au grand jour, la France foulant aux pieds les accords internationaux qu'elle a signés.

Le mérite de la C.I.S.L. est justement d'avoir compris que l'explosion de colère qui a éclaté dans l'Aurès le 1er novembre 1954 était seule capable de balayer l'atmosphère empuantie du colonialisme — quelle que fût la valeur de Messali et de ses partisans.

Le vieux Destour voulait l'indépendance de la Tunisie. Il n'empêche que ce sont les méthodes préconisées et employées par le Néo-Destour — ses fellagas surtout — qui ont emporté la décision.

C'est le F.L.N. qui est l'âme de la Révolution. Incontestablement. C'est donc lui qu'il faut aider.

L'U.G.T.A., satellite du F.L.N. ? Alors que les militants de l'U.S.T.A. ne feraient que se référer à l'autorité morale de Messali ? Mon cher Lapeyre qui veut trop prouver...

Disons simplement que les uns et les autres en sont au stade de la libération de l'homme. Ce qui, pour l'Algérie, est déjà énorme.

Il faut d'abord *être* pour devenir quelque chose, même syndicaliste.

Déplorons les assassinats entre révolutionnaires en face d'un adversaire sans pitié, disposant de paras, de S.A.S., de Main rouge, mais refusons-nous aux condamnations ! Non seulement parce que nous appartenons à la race des maîtres — bannie et détestée à bon droit — mais parce que le peuple algérien mérite — au moins autant que le peuple hongrois — qu'on salue son combat. Le combat pour la Liberté.

Vive la Révolution algérienne !

J.-P. FINIDORI.

---

(1) Denis Forestier, secrétaire général du Syndicat National des Instituteurs (novembre 1956).

CHANT DU COQ OU CHANT DU CYGNE ?

Est-il donc si difficile de s'expliquer clairement ? Est-il donc impossible de ne juger — selon la règle cartésienne — que « **ce qui se présente si clairement et si distinctement à notre esprit que l'on n'ait aucune occasion de le mettre en doute ?** — Et ne faut-il pas pour obéir encore au maître de la Pensée, « **diviser les difficultés en autant de parcelles qu'il se peut, pour les mieux résoudre** » ?

Où sont les syndicats libres ?

Des syndicats libres se définissent par **leur formation spontanée, la libre adhésion des salariés sans discrimination politique, idéologique, raciale ou religieuse — par la liberté de délibération et de décision.** Cette définition s'applique aussi bien aux syndicats qu'aux Unions, aux Fédérations, aux centrales nationales, à l'Internationale syndicale.

Existe-t-il des organisations actuelles dont le recrutement, l'orientation et la direction soient rigoureusement et parfaitement conformes à cette définition ? Peut-être celles qui se maintiennent **dans une totale autonomie corporative ?** Encore n'est-ce pas une garantie absolue.

A l'échelon intercorporatif et national, dans les conjonctures présentes, les opérations staliniennes — dont l'aspect extérieur ne révèle pas facilement l'inspiration — ont imposé des mesures préventives ou curatives, allant du refus d'adhésions suspectes à l'exclusion et la scission. On n'a pas oublié que le puissant C.I.O. américain lui-même a subi une sévère épuration.

Le préalable « confessionnel » beaucoup moins impératif que la subordination bolchevisée s'oppose également au libre recrutement des salariés.

Enfin dans les pays qui ont acquis dernièrement un Etat national, encore menacé, les syndicats indigènes se dégagent difficilement du bloc formé dans la bataille contre l'oppression. Ils en acceptent ou en subissent la discipline et ne jouissent pas encore de l'indépendance nécessaire à l'égard d'un gouvernement récemment installé. Contrainte normalement plus pesante, lorsque l'Etat national n'est encore qu'un « but de guerre ».

Le prestige de F.O. et de la France !

Chacune de ces difficultés doit être résolue séparément Mais ce n'est pas en hâter la solution que de s'écarter, par réaction nationaliste, de l'Internationale qui non seulement par sa composition correspond le mieux à la définition du syndicalisme libre mais encore reste la seule capable d'appliquer celle-ci. C'est-à-dire : **la Confédération Internationale des Syndicats libres (1).**

Il s'agit de la nature des organisations. Non de leurs tendances et de leur action. Ce qui contrarie le plus l'effort de la Confédération, c'est que celui-ci n'est pas totalement dégagé du particularisme des centrales nationales. Mais ce n'est pas en exaltant la « fierté française », et en durcissant le prestige de F.O. que l'on assainira la situation. On n'a pas le droit de dire — parce que c'est faux — que la C.I.S.L. néglige la solidarité internationale — à moins de penser que celle-ci doit toujours s'exercer à sens unique, dans le soutien inconditionnel des prétentions et intérêts français. Il faudrait tout de même que nos militants ne parlent pas aux représentants des autres centrales, comme M. Thierry Maulnier parle aux Américains (« Figaro », 20-11-57), en utilisant cette espèce de chantage : « **De très nombreux Français qui ne sont pas communistes, sont prêts à penser qu'il faudra quitter l'Alliance atlantique, si l'Alliance atlantique ne nous permet pas de « sauver » (sic !) l'Algérie** ».

Dénationaliser les thèses, les idées et les tendances

Solidarité internationale, trop souvent velléitaire et insuffisante. On en convient.

Et c'est une raison de plus pour s'écarter de l'anti-américanisme systématique, car ce sont justement les militants américains qui ont critiqué avec le plus de netteté, une bureaucratie — dont ils ne sont pas maîtres, quoi que l'on prétende — assez peu capable d'initiatives efficaces (2). Mais ce qui paralyse surtout la C.I.S.L., c'est qu'elle ne cherche pas les buts et les moyens d'une politique ouvrière internationale. Dans le meilleur des cas, elle tente une conciliation entre les partis pris nationaux.

Les tendances demeurent trop souvent nationales — alors qu'elles devraient opposer des militants de toutes nations. Nous avons analysé les propositions des centrales américaines — que nous ne jugeons pas plus nocives que d'autres (3). Mais elles restent « américaines ». Il faudrait les livrer à la discussion dans tous les pays, et pour cela leur enlever leur étiquette « étoilée ».

Soumettre à la discussion, c'est admettre d'autres thèses, même l'antithèse — qui doit avoir droit de cité et droit de représentation au sein des syndicats américains, comme dans tous les syndicats libres. Et les minorités — je ne dis pas les fractions — peuvent être entendues à la C.I.S.L. De bons camarades ont reproché à Bothereau d'exprimer des « opinions personnelles » à Bruxelles. D'autres ont déploré la prudence de Babau à Tunis (comme si cette prudence opportuniste n'était pas la justification la plus pertinente des promotions rapides et successives de cet obligeant Marseillais). Il est, paraît-il, indécent d'imaginer Bothereau, Lafond, Hébert, Lapeyre et Sidro (4) exprimant dans les réunions internationales, non leurs opinions personnelles, mais celles de nombreux militants de F.O. Ce serait briser l'unité de la délégation française... l'unité... nationale. Et si nous ajoutons... alors, raison de plus... on ne nous comprend pas, on ne nous entend plus.

---

(1) Nos amis de la Centrale syndicaliste libertaire de Suède n'adhèrent pas à la C.I.S.L. Cependant dans leur organe, ils commentent favorablement l'adhésion des syndicats finlandais à la C.I.S.L. Car celle-ci mérite son titre, malgré ses défauts, par comparaison avec la F.S.M. soumise au gouvernement de Moscou. On ne saurait mieux dire.

(2) Cf. article de Louis Mercier sur le congrès international de Vienne (R.P. juillet-août 1955).

(3) Cf. notre article sur l'Internationale (R.P. novembre 1954).

(4) Nous choisissons des militants représentatifs des courants d'opinion qui se manifestent au sein de F.O. On n'oublie pas que Hébert (de l'Union de la Loire-Inférieure), Lapeyre (des Travaux publics), Sidro (des Employés) ont exprimé, en plusieurs occasions, des opinions minoritaires et hérétiques.

Une telle question peut être posée aux syndicalistes américains. Ce serait beaucoup plus utile que les slogans imbéciles sur la domination américaine. On se lasse de répéter que Meany et Irving Brown soutiennent une politique différente de celle de Foster Dulles... et même de Stevenson... que les pétroliers et les affairistes des U.S.A. n'ont pas eu d'adversaire plus tenace que Walter Reuther. Ce qui n'est pas plus contestable : c'est que ni Meany, ni Brown, ni Reuther ne représentent toute la classe ouvrière américaine. Là où persistent des noyaux de travailleurs indépendants, parmi les bûcherons de l'Ouest on conserve les traditions révolutionnaires des Industrial Workers of the World. Là où la mobilité de la main-d'œuvre empêche un fonctionnement normal à la base (chez les Dockers et les Camionneurs) la corruption sévit au sommet. Mais il y a aussi dans certaines grandes entreprises du Nord et de l'Est, des groupes libertaires dont l'influence n'est pas négligeable.

La lutte syndicale dans le Sud dont l'industrialisation se poursuit à un rythme très rapide appelle d'ailleurs d'autres méthodes et d'autres hommes que la négociation de conventions collectives.

Si les minorités syndicalistes des Etats-Unis bénéficiaient des projecteurs et des haut-parleurs de la C.I.S.L... le stupide antiaméricanisme européen se heurterait à tous ceux qui pensent encore librement dans nos syndicats (5).

Et ce rayonnement « démocratique » affaiblirait la méfiance que le syndicalisme américain rencontre en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. Certes la C.I.S.L. a entrepris — en Asie particulièrement — œuvre trop méconnue — la formation de militants indigènes. Pour lutter contre la démagogie bolchevisante il faut quelque chose de plus... ces revendications au son clair dont parlait Amédée Dunois, du style de notre Charte d'Amiens, du syndicalisme révolutionnaire français.

On se sentirait plus fiers d'être Français — ô ! Lafond — si nos représentants à la C.I.S.L. y parlaient dans la langue de Pelloutier et non dans celle de Déroulède... ou de Thierry Maulnier.

Brouillards sanglants sur la réalité syndicale algérienne

Nous avons affirmé notre solidarité avec **l'Union syndicale des Travailleurs algériens.** Mais dans l'état présent de nos informations nous nous refusons à condamner définitivement **l'Union Générale des Travailleurs algériens.** Et surtout nous nous refusons à jouer le jeu de ceux qui instruisent le procès de la C.I.S.L., à travers la réprobation légitime des assassinats de militants ouvriers authentiques.

On affirme que l'U.G.T.T. n'a de syndical que le nom. C'est vite dit. Trop vite dit, par ceux qui n'ont pas répondu à notre question : Auriez-vous voté pour l'adhésion de l'U.S.T.A. à la C.I.S.L. ? **Si oui, pourquoi avez-vous vivement réagi lorsque l'Internationale a reconnu l'Union des Travailleurs tunisiens ?** Enfin, si vous soutenez l'U.S.T.A. de tendance messaliste, acceptez-vous le programme défini par Messali Hadj et qui comporte essentiellement la reconnaissance de la nation algérienne ?

Ne serait-il pas plus utile de s'associer à Camus pour protester contre les assassinats de militants ouvriers algériens, **tous** les assassinats, partout où l'on assassine et quels que soient ceux qui assassinent ? Ne serait-il pas plus honnête de reconnaître que la C.I.S.L. a condamné les attentats ?

Ne serait-il pas plus raisonnable d'attendre que cessent les contraintes exceptionnelles — qu'elles soient l'effet de l'arbitraire de Lacoste ou celui du terrorisme du F.L.N. — pour voir clair dans la situation syndicale algérienne ?

Deux propositions pour résoudre la crise syndicale algérienne

Si l'on se prétend syndicaliste et internationaliste, — et non nationaliste français — il est deux propositions à présenter à la C.I.S.L. :

1° Une invitation formelle aux dirigeants des deux centrales algériennes pour qu'ils condamnent sans équivoque toute action violente contre des militants ouvriers.

2° L'admission des deux centrales, à titre provisoire jusqu'à la paix.

La seconde proposition serait contraire aux statuts qui n'admettent qu'une centrale nationale. On a cependant admis l'AF.L. et le C.I.O. avant l'unité organique du syndicalisme américain. Dans la vieille Fédération syndicale d'avant-guerre, on comptait deux centrales de Tchécoslovaquie, l'une tchèque, l'autre allemande.

La première proposition ne sera pas facilement acceptée par ceux qui veulent d'abord la condamnation des responsables... **des hommes qu'ils veulent responsables pour justifier la condamnation préalable.** Certes il est difficile de « passer l'éponge »... quant aux crimes que nous avons signalés. Mais il ne s'agit pas plus d'absolution que de condamnation.

Il faut briser ce cercle infernal dont parlait Jaurès : « où les revendications même justes provoquent des représailles qui se flattent de l'être, où la guerre tourne après la guerre dans un tourbillon sans fin ».

Un désaveu formel, public, des attentats contre les militants ouvriers... voilà ce qu'il faut obtenir — voilà ce que déjà Messali Hadj a publié et qui l'a grandi à nos yeux. Mais nous voulons entendre surtout les mandataires des deux organisations.

On affirme que « la co-existence » est impossible. Qu'il est chimérique de prétendre vaincre l'intolérance réciproque par le seul arbitrage de la C.I.S.L.

Il est vrai que ce ne sera pas non plus facile et qu'il faut entreprendre avec un faible espoir et persévérer même sans succès.

Mais si nos efforts restent vains... alors on pourra s'expliquer. Non, entre Français paternels et indigènes ingrats. Entre syndicalistes de l'Internationale qui examineront le cas de l'U.G.T.A. et de l'U.S.T.A., comme ils ont examiné celui de la C.G.T., des syndicats chrétiens, des pseudo-syndicats yougoslaves.

La qualité du recrutement ne suffit pas. Les Fronts du Travail d'Hitler n'alignaient que des ouvriers, comme les syndicats russes.

---

(5) L'antiaméricanisme systématique séduit les meilleurs d'entre nous. Il arrive même que l'opposition au « nationalisme » algérien — soutenu par Irving Brown — rejoigne les préventions révolutionnaires. Un ami nous disait dernièrement qu'il était inadmissible que se soit installé en France un bureau de l'A.F.L. Décidément la mémoire n'est pas la qualité dominante des militants français.

Faut-il rappeler que le bureau européen de l'A.F.L. (comme celui du C.I.O.) a sans doute aidé matériellement la lutte contre la stalinisation — menée avec des ressources financières incalculables — tout aussi utile que la lutte antihitlérienne ?

(A-t-on oublié l'asservissement de la classe ouvrière française en 1947, le coup de Prague en 1948 ?) Mais ces bureaux syndicaux américains avaient d'abord comme mission d'organiser la solidarité au bénéfice des peuples meurtris par la guerre — et plus tard de contrôler (sur le plan ouvrier) l'application du plan Marshall.

Le carton des colis « Care » n'a pas résisté à l'usure du temps. Et — contrairement à ce que disait le bon Labiche — il n'y a que les imbéciles — comme nous ! — pour supporter la lourde charge de la reconnaissance...

Il faut encore déceler, à l'origine : des initiatives purement ouvrières, depuis la création : la défense des revendications purement ouvrières.

C'était bien le cas de l'U.G.T.T., telle que Ferhat Hached l'avait animée. Cela parait le cas de l'U.S.T.A. A lire « l'Ouvrier algérien », l'organe de l'U.G.T.A., on a l'impression qu'il s'agit bien de groupements authentiquement syndicaux.

La conjonction des forces dans la lutte pour l'indépendance justifie les accords circonstanciels avec le Mouvement national algérien ou avec le F.L.N., comme avant la victoire tunisienne, avec le Néo-Destour. Cette servitude provisoire peut se justifier par des nécessités révolutionnaires. **Elle n'implique pas la subordination à une organisation dictatoriale qui peut évoluer en parti unique et totalitaire.** Au reste, les expériences passées, celle des Jacobins et celle des Bolcheviks, ne se placent pas hors de notre critique rétrospective. Si l'on peut inscrire à leur actif les victoires de 1794 et de 1917, pèsent sur leur passif : Thermidor, le bonapartisme, la dictature sur le Prolétariat et le stalinisme.

Il n'est donc pas question de sacrifier l'Union Syndicale des Travailleurs algériens. Il n'est pas question pour nous de condamner l'Union Générale des Travailleurs algériens. Encore moins de « tirer notre épingle du jeu » en alléguant comme alibi la rivalité sanglante entre les deux centrales. La nation algérienne prouve son existence en s'opposant à la métropole. Mais le prolétariat algérien s'était constitué avant toute révolte nationale. La reconnaissance de ses syndicats, de tous ses syndicats authentiques s'impose à tout syndicaliste avec la simplicité de l'évidence.

Mais oui, nous défendons la C.I.S.L. !

On peut déplorer la stupidité des politiques français qui récusent la compétence de l'O.N.U., qui refusent les « bons offices » du Sultan du Maroc et de Bourguiba (6). Stupidité... des uns poussée par la volonté délibérée des autres, de ceux qui veulent mener la politique de pacification jusqu'à son terme... c'est-à-dire l'écrasement militaire de la rébellion.

Nous reviendrons encore sur l'incohérence des socialistes qui d'une part revendiquent les droits exorbitants de la nation française — c'est-à-dire d'une survivance déjà anachronique — et qui d'autre part condamnent au nom d'un internationalisme formel la formation d'une nation algérienne : étape nécessaire sur la voie de l'Internationale. Nous y reviendrons car, sous l'artifice des déclamations de congrès et des roublardises gouvernementales, on peut déceler une révision doctrinale beaucoup plus grave que celle qui épouvantait Léon Blum en 1933, lorsque le néo-socialiste Marquet (futur pétainiste de 1940) lançait la trilogie célèbre : Ordre, Autorité, Nation.

Mais aujourd'hui, la défense de la C.I.S.L. — contre ses détracteurs nationalistes — appelle le ralliement des syndicalistes internationalistes et révolutionnaires.

---

(6) Le M.N.A. messaliste repousserait cette offre de médiation (information du 26-11-57). Parce qu'il n'accepte pas que seul le F.L.N. soit représenté, parce qu'il réclame des élections libres. Et les socialistes mollettistes de triompher. C'est ce que nous demandons ! A ceux-ci on peut répondre : obtenez d'abord de vos alliés politiques, l'acceptation du « collège unique » pour une assemblée algérienne décidant du sort du peuple algérien.
Au M.N.A. que des négociations pour un « cessez le feu » s'engagent entre des forces militaires antagonistes — et qu'elles ne préjugent pas des... « conditions de paix ».

12 millions de prolétaires véritables

Il n'est pas question de consolider la bureaucratie de la C.I.S.L... plutôt de la gêner — car ce qui est nouveau, c'est que l'on a entendu à Londres, à Bruxelles, à Tunis, la voix des prolétariats d'Asie et d'Afrique. La vieille Fédération syndicale d'Amsterdam avec 20 millions d'adhérents (en ses années de prospérité) ignorait à peu près totalement l'Asie et l'Afrique. Sur 54 millions d'adhérents, la C.I.S.L. en compte 867.000 en Afrique, plus de 6 millions en Amérique latine, 5 millions et demi en Asie — dont près de 2 millions dans l'Inde.

La bureaucratie cherche sans doute des arrangements diplomatiques. La défaite de F.O. prolonge tout simplement l'opposition de la grande majorité de l'opinion publique européenne, américaine et asiato-africaine à la politique française. Mais il y a d'autres conflits que la bureaucratie ne résoudra pas aussi facilement. Il y eut déjà des controverses assez vives entre militants indiens et américains, entre militants africains et anglais...

Et n'est-ce pas après tout une manifestation symbolique que l'intervention au congrès de Tunis de A. Philip Randolph, président du syndicat américain des Wagons-lits ?

Ce noir, représentant une grande majorité de travailleurs noirs, n'a pas caché que la lutte aux Etats-Unis contre la discrimination raciale est loin d'être achevée. Mais il a su parler en termes nobles de **« cette Afrique dont l'Occident a tiré d'incalculables richesses et des millions de travailleurs : A l'époque de la traite des esclaves, des millions de noirs — hommes et femmes — ont été déportés aux quatre coins du monde et réduits à la servitude, et la richesse des grandes villes s'est constituée aux dépens de cette chair meurtrie. »**

C'est lui qui en a appelé au congrès pour « **donner aux travailleurs africains l'appui dont ils ont besoin pour constituer un mouvement syndical libre, afin qu'ils ne se laissent pas prendre aux pièges que leur tend l'Union soviétique qui méprise la liberté du travailleur et la dignité de la personne humaine** ».

Traditions et ambitions révolutionnaires

Quelles que soient les tares bureaucratiques de la C.I.S.L., c'est un immense progrès que de telles questions soient posées non plus dans l'abstrait, mais par des témoignages concrets dans un congrès ouvrier international.

Il est quelque peu décevant cependant de lire sous la plume de l'ami Lapeyre qu'on réduira le bureaucratisme, en soutenant l'autonomie des centrales nationales. Le fédéralisme implique sans doute la liberté d'action dans leur domaine propre des organes férérés. Mais une confédération nationale n'est elle-même qu'une bureaucratie liée à un Etat, d'autant plus nocive que l'Etat est plus conservateur.

Pour que renaisse un véritable internationalisme ouvrier, il faut au contraire briser l'unité artificielle des centrales. La tentative d'Edo Fimmen d'accorder aux secrétariats professionnels internationaux la parité statutaire avec les centrales nationales tendait à opposer la solidarité des métiers et des industries aux égoïsmes nationaux. Il faudrait la reprendre.

Il faudrait surtout créer une gauche ouvrière internationale qui, hors de toutes les bureaucraties, unirait les vieilles traditions révolutionnaires européennes et américaines aux jeunes ambitions révolutionnaires asiates et africaines.

Alors si les syndicalistes français se réveillaient, on entendrait le chant du coq gaulois — que Karl Marx écoutait déjà en 1844 et non le chant du cygne d'un colonialisme expirant !

Roger HAGNAUER.

Parmi nos LETTRES

Dirigisme et socialisme

De J. PERA :

Je trouve bigrement intéressante la lettre de Duperray relative à « Dirigisme et socialisme ». « Est-ce un détail, est-ce l'essentiel ? » *demande Duperray.*

Sois tranquille Duperray, ce n'est pas un détail. Tu as mis le doigt sur la contradiction interne majeure, et rédhibitoire, de ce qu'on appelle depuis bientôt un siècle, le « *socialisme* ».

Il suffit d'observer. Dans notre monde disparaît la liberté de pensée et d'examen. Combien de temps aura-t-elle duré, cette valeur essentielle ? Elle n'aura pas plus duré qu'une autre liberté pour laquelle personne n'a envie de mourir : la liberté de production et de circulation de marchandises.

On voit d'où vient le vice congénital. La réaction (nécessaire) au capitalisme naissant a confondu liberté d'exploiter *et liberté* d'entreprendre. *La règle « socialiste » (avant le mot), dès avant la fin du XVIII[e] siècle, aurait dû être :* Interdiction du salariat ! Pas de collaborateur qui soit inégal à un autre !

Si ceci avait eu lieu, l'industrialisation se serait faite avec des aspects différents. (Le gigantisme des entreprises eût été évité).

Or ça n'eut pas lieu... Durant les presque trois premiers quarts du XIX[e] siècle, le socialisme français essaya de rattraper les choses en prônant coopération *et* mutualité. *Mais il est évident que dès avant le milieu du siècle, il était trop tard. (De* grandes *entreprises étaient nées, sur la base salariale, notamment les chemins de fer).*

Depuis lors le « socialisme », sous toutes ses formes, n'est plus qu'aménagement (heureux dans l'ensemble) du salariat. (Sauf, bien sûr, sous la forme « communiste », qui est immolation des salariés).

⁂

J'ai souvenance d'avoir écrit, il y a une douzaine d'années, une rédaction assez étendue sur le point en question.

Si je pouvais mettre la main dessus, malgré les déménagements, et si elle paraissait encore lisible, malgré les années, on pourrait voir à l'envoyer à la R.P.

●

Sur le même sujet, GUILLORE écrit :

Notre ami Duperray a eu raison de poser, dans sa lettre (R.P. de novembre 1957) la question du dirigisme et du plan et de mettre en doute que cette doctrine soit nécessairement liée au socialisme et — ce qui est encore plus douteux — au syndicalisme. Il écrit : « *Une des clauses de notre Union des Syndicalistes est qu'il n'y a pas de liberté possible dans la concurrence entre les entreprises.* » Je me suis demandé si vraiment c'était bien là une des « clauses » de notre Union (auquel cas, je n'en serais pas revenu) ; j'ai relu notre manifeste liminaire : j'y ai trouvé en effet quelques déclarations contre le libéralisme, mais il serait excessif d'y voir un principe constitutionnel.

Duperray qui tient à être minoritaire, même parmi nous, écrit : « il n'y a pas de liberté possible sans la concurrence entre les entreprises ». Je crois qu'il avait rédigé la « clause » précédente pour mieux amener sa propre déclaration de principe. Mais il se peut bien que je sois minoritaire avec lui car je me sens prêt à accepter sa phrase pourvu que le mot : entreprises, soit pris au sens large et qu'il désigne « toutes les entreprises des hommes », pourvu aussi qu'il n'implique pas : entreprises « capitalistes ». Comme lui, je ne suis pas loin de penser que la concurrence est une condition de la liberté. Ce qu'il faut supprimer, c'est le profit, non la concurrence.

Je ne peux, à l'occasion de cette brève réponse, développer ma pensée, mais ce que j'en dis là suffira, j'espère, à montrer à Duperray qu'il n'y a pas de conformisme à l'Union des Syndicalistes, que tout peut y être remis en question, même ce qu'il appelle les « clauses ».

Dans le manifeste de l'Union, il y a aussi des déclarations moins équivoques contre l'étatisme, et si elles ne lui donnent pas sans doute pleine satisfaction, elles doivent quand même convaincre Duperray qu'il est « dans la ligne » en posant la question qu'il a posée. J'espère bien qu'il la développera et qu'il y répondra plus largement.

Vivent les math pour tous !

Tandis que Louzon dans ses notes exprime son accord avec Péra, qui avait écrit « A bas les math ! », GUILLORE dit ici son désaccord :

Je ne cache pas que j'ai d'abord été proprement indigné par le petit article de Péra intitulé : *A bas les math !* Comment ? Au moment où les math sont partout, où elles imprègnent la vie courante et toutes les techniques, où elles deviennent comme le nouveau langage des hommes d'aujourd'hui, Péra choisit ce moment pour partir en guerre contre elles ! A l'idée généralement admise qu'un ingénieur a besoin de mathématiques, Péra objectait : « cette idée est probablement idiote » (R.P. de novembre 1957). A l'opinion contraire : un ingénieur n'a pas besoin de mathématiques, je répondais aussitôt : « cette idée est certainement idiote ».

A la réflexion, je crois que Péra et moi, partis de points si opposés, nous devons arriver à nous rencontrer et, peut-être, à nous entendre.

Les mathématiques ne doivent pas être le privilège des ingénieurs qui n'en ont, en effet, pas plus besoin que beaucoup d'autres qui ne sont pas ingénieurs. Si la « haute mathématique », disons plutôt : la recherche mathématique, est réservée à quelques cerveaux touchés par la grâce comme le sont les grands poètes, les mathématiques sont du domaine de tout le monde et elles sont accessibles à tous. Décréter : à bas les math, c'est organiser les aristocraties du savoir et donner carrière à la technocratie.

Si Péra veut en finir avec l'esprit aristocratique de l'enseignement français, avec la dictature des polytechniciens, avec le mandarinat, il a raison, mais il s'y prend mal.

Il faut au contraire lancer le mot d'ordre : les math pour tous ! Il n'est pas vrai de dire qu'elles sont — auourd'hui — « difficiles à acquérir », outrageusement faux d'affirmer qu'elles n'ont pas « d'efficacité technique » et monstrueux de dire qu'elles ne participent pas à la « formation générale ». Pourquoi Péra veut-il à toute force diminuer la part de savoir dévolue à chacun ? C'est comme s'il disait : l'homme n'a pas besoin de poésie, il n'a pas besoin de musique. Il n'est peut-être pas non plus indispensable qu'il sache lire ! Or, savoir lire au vingtième siècle, c'est connaître les mathématiques, c'est-à-dire, au moins, savoir se servir des techniques élémentaires modernes de cette science et avoir au moins une idée de son état actuel et de ses perspectives.

Pour cela, bien entendu, il faut beaucoup plus qu'une réforme de l'enseignement, mais une révolution dans l'esprit qui commande l'enseignement des mathématiques. Certains maîtres y pensent. Il faut organiser en France *l'enseignement moyen* qui fait défaut. Celui-ci n'aura pas que des mathématiques à son programme, mais il devra leur faire leur place qui, dans les conditions scientifiques, techniques et sociales d'aujourd'hui, devra être grande.

Péra tient absolument à remplacer à la tête des grandes boîtes le polytechnicien par un docteur en droit ! Est-il sûr de ne pas substituer à un cheval borgne, un aveugle ? Et puis, ne sait-il pas qu'aujourd'hui le docteur en droit (plus précisément : le docteur ès sciences économiques) fait des math et qu'il en fera certainement davantage encore ?

Notes d'Economie et de Politique

LA FIN DU BOOM

La dernière fois que nous avons parlé du « boom » américain et de la crise économique qui pouvait y succéder (juin 57), nous indiquions que ce boom semblait se terminer, mais que, cependant, on ne pourrait en être sûr que lorsque les banques commenceraient à abaisser leurs taux d'escompte.

Or, c'est chose faite aujourd'hui : onze des douze banques fédérales de réserve américaines (l'équivalent de notre Banque de France) ramènent leurs taux d'escompte de 3,5 % à 3 %.

Si l'on ajoute à cela que le nombre de chômeurs, sans atteindre encore un chiffre bien important (2.500.000 sur quelque 65 millions de salariés) est néanmoins en nette progression dans toutes les villes et dans toutes les industries, et tend ainsi à reconstituer l' « armée de réserve industrielle » dont la disparition est, à notre sens, la cause des booms, on peut en déduire, sans grande crainte de se tromper, que la période de haute conjoncture qui a commencé il y a à peu près deux ans est terminée.

Or, à la différence de tous ses prédécesseurs, ce boom ne s'achève point par un « krach », un krach financier entraînant presque instantanément une crise économique profonde. Il finit simplement en une légère et progressive diminution de l'activité économique, et, par conséquent, non en une « crise » au sens propre du mot, mais parce que l'on a appelé, à juste titre à mon avis, une « récession ». Certes, si cette récession s'accentuait par trop, il faudrait bien l'appeler « crise », mais celle-ci n'en différerait pas moins des « crises cycliques » que l'économie capitaliste a subies à peu près tous les dix ans, de 1815 à 1929, du fait qu'elle ne se produirait que 28 ans après celle qui l'a précédée et en raison de l'absence de toute « brusquerie » dans son déclenchement. Si l'on veut se représenter les choses graphiquement, on peut dire que l'activité économique se présente depuis la fin de la dernière guerre comme se développant selon une courbe ondulée, comportant des points hauts et des points bas, et non pas, ainsi que précédemment, selon une courbe à points de rebroussement, montant presque verticalement et redescendant non moins verticalement. Encore une fois, si un creux de la nouvelle courbe est suffisamment bas, on peut encore dire justement qu'il correspond à une « crise », mais une crise d'un genre qui n'est plus le même que celui des crises précédentes, car ce qui détermine la nature d'une maladie n'est point la température que le malade atteint, mais la forme de la courbe selon laquelle il y parvient.

De ce fait, l'hypothèse que j'avais émise il y a quelques années en voyant s'écouler sans crises les années qui suivirent immédiatement la guerre, alors que toutes les guerres précédentes (1815, 1871, 1918) avaient vu une crise éclater peu de temps après la fin de la guerre, semble se confirmer.

Les grandes crises cycliques que nos aînés pensaient devoir sans cesse s'amplifier tant que durerait le régime capitaliste, paraissent n'avoir été que des « crises de croissance » de la société bourgeoise ; maintenant que celle-ci vieillit, elles tendent à disparaître, tout comme tendent à disparaître chez le vieillard les maladies aiguës, cédant la place à des affections à développement lent (cancer, artériosclérose, maladies cardiaques, etc.).

Quant à la raison précise pour laquelle cette maladie d'enfance disparaît dans une société capitaliste « mûre », alors que n'a pas disparu la cause qui, à mon sens, l'engendrait : l'épuisement de l'armée de réserve industrielle en temps de prospérité — je ne peux que renvoyer à mon article de juin dernier sur « la hausse des salaires remède aux crises ». Le mûrissement de la société amène la maturité du prolétariat ; l'expérience lui a appris à profiter de toute haute conjoncture pour réclamer et obtenir une élévation de son niveau de vie, élévation qui, en réduisant les profits, réduit l'excès de capital qui ne trouve pas à s'employer productivement du fait qu'en période de haute conjoncture, il n'y a plus de main-d'œuvre disponible pour de nouvelles entreprises, de sorte que les possesseurs de l'excès de capital ne peuvent maintenant se livrer à ces dévergondages qui déclenchaient — jadis — les crises.

LES PRETS POUR LA CONSTRUCTION SONT-ILS DE L'INFLATION ?

Puis-je, sans trop fatiguer nos lecteurs, me livrer encore à l'analyse d'un mécanisme économico-financier ? Mécanisme qui, cette fois, touche à une question d'un intérêt pratique immédiat, puisqu'il s'agit de la construction ; de la construction d'immeubles.

On sait que présentement on ne construit à peu près exclusivement qu'avec des prêts de l'Etat, les capitaux privés disposés à s'employer dans la construction d'immeubles étant presque insignifiants par rapport, non seulement à ce qu'il faudrait construire, mais même par rapport à ce que l'on construit.

La construction, en France, n'a commencé à démarrer que lorsque la loi de Claudius Petit eut institué à la fois des subventions d'Etat à la construction (sous forme de primes) et des prêts aux constructeurs. Et si, aujourd'hui, la construction se ralentit, c'est parce que subventions et prêts ont été réduits.

Or, il est question de les réduire encore davantage sous le prétexte d'économies, et surtout afin de diminuer soi-disant l'inflation.

La question que je voudrais donc tenter aujourd'hui d'élucider est celle-ci : les prêts pour la construction sont-ils ou non de l'inflation, même lorsque ces prêts sont, comme dans le cas présent, effectués presque uniquement au moyen de la planche à billets.

Autrement dit : émettre de nouveaux billets de banque et les remettre aux constructeurs avec engagement par ceux-ci de les rembourser par petites fractions au cours d'une ou plusieurs dizaines d'années, est-ce une inflation monétaire qui, comme toute inflation monétaire, doit faire monter les prix ?

Pour répondre à cette question revenons à notre point de départ habituel : qu'est-ce qu'un billet, un *vrai* billet de banque ?

L'impression d'un billet de banque par la Banque de France et sa remise à un industriel qui vient de vendre l'un de ses produits à un

commerçant qui ne le lui paiera que dans trois mois (lorsqu'il aura vendu ledit produit) est un prêt : un prêt fait par la Banque au commerçant par l'entremise de l'industriel.

Cette émission, quelle que soit son importance, ne constitue pas de l'inflation parce qu'elle n'altère point le rapport entre la quantité de monnaie en circulation et la quantité de marchandises qui sont à vendre ; il va y avoir, en plus, en circulation, un billet de banque de 1.000 francs, par exemple, mais il va y avoir, en plus, une marchandise de 1.000 francs qui sera offerte à la vente. Il n'y aura donc pas une plus grande abondance de monnaie par rapport aux choses que l'on peut acheter avec elle ; donc, pas de changement dans le rapport entre l'offre de ceux qui disposent de marchandises et la demande de ceux qui disposent d'argent ; donc pas de changement des prix.

Or, le prêt à la construction est une opération de même nature que le prêt sur marchandises : la Banque prête 1 million, avec des billets qu'elle a imprimés tout exprès, pour construire une maison valant 1 million ; lorsque la maison sera construite, il y aura 1 million de plus de monnaie, mais il y aura, grâce à l'existence de la nouvelle monnaie, 1 million de plus de biens. Donc l'équilibre entre la quantité de monnaie en circulation et la valeur des biens ne sera pas plus rompu que dans le cas des billets émis pour escompter des effets de commerce.

Oui ! mais il y a cette différence. C'est que la maison, contrairement à l'objet qui figure à la vitrine du commerçant, n'est pas à vendre, au moins dans le cas général. Si l'on a construit pour y habiter ou pour tirer un revenu de la location, cela va de soi, mais même si le constructeur met en vente la maison aussitôt terminée, comme c'est le cas général aujourd'hui, il vend sans rembourser la Banque, l'acquéreur prenant la suite des engagements pris envers celle-ci, de sorte qu'il continue à y avoir 1 million de plus de billets en circulation, tandis que la maison qui représente ce million n'est plus offerte à la vente, si bien que les détenteurs du nouveau million de billets devront utiliser ceux-ci à acheter d'autres biens, des biens à vendre, ce qui fera monter leur prix.

Certes, ce million devra être remboursé, mais il ne le sera complètement que plus tard, dans dix ans, dans vingt ans. Il y a donc à craindre que durant cette période intermédiaire, il y ait excès de billets, non point par rapport à l'ensemble des biens existants, mais par rapport aux *marchandises* existantes, c'est-à-dire à ceux de ces biens qui sont offerts à la vente.

Lorsque le système est en fonctionnement depuis assez longtemps, il n'y a, à vrai dire, pas de problème, car les remboursements des anciens prêts viennent compenser ceux que l'on consent présentement. Mais, au début, en un moment comme le nôtre, où il faut faire infiniment plus de prêts que ce que l'on peut attendre de remboursements, on peut estimer qu'il y a risque d'inflation.

C'est pourquoi, aux époques d'orthodoxie monétaire, c'est-à-dire notamment durant tout le siècle dernier, les banques d'émission n'avaient point le droit de faire des prêts à long terme, comme le sont les prêts sur immeubles, elles devaient ne fournir de billets qu'en contrepartie de marchandises qui soient de vente facile et immédiate, permettant le remboursement en trois mois au plus des billets prêtés. Les banques d'émission ne pouvaient faire de prêts hypothécaires, et les banques de prêts hypothécaires ne pouvaient émettre de billets.

Cependant une expérience récente a montré qu'était vaine cette crainte qu'une émission de billets destinée à la construction d'immeubles et ne devant être remboursée qu'après de longues années puisse amener de l'inflation.

En effet, ainsi qu'on le sait, l'Allemagne a construit depuis la fin de la guerre, à un rythme formidable. Naturellement, cette construction n'a pas pu être faite avec des capitaux existants, l'Allemagne étant, en 1945, aussi totalement dépourvue de capitaux que de maisons. Elle s'est donc faite avec des crédits, des crédits effectués au moyen de la « planche à billets ». Or cela, non seulement n'a point amené une diminution de la valeur du mark, mais n'a pas empêché un renforcement de sa valeur (1).

La raison s'en trouve sans doute tout simplement dans ce fait que M. Tout le Monde comprend beaucoup mieux les choses financières que les financiers. L'homme de la rue estime, à juste titre, que des billets qui doivent être remboursés, même si ce n'est, pour leur dernière tranche, que dans dix ou vingt ans, par des propriétaires d'immeubles, sont aussi bien garantis que des billets qui doivent être remboursés, même si c'est au bout de trois mois, par des possesseurs de marchandises, et que, par conséquent, les billets dont il est détenteur, étant aussi garantis dans un cas que dans l'autre, il n'est pas sage pour lui de les jeter sur le marché pour acheter n'importe quoi à n'importe quel prix. De sorte que tout se passe comme si les billets prêtés sur immeubles étaient thésaurisés pour servir au remboursement, le jour venu, des sommes prêtées. Or, on sait que les billets thésaurisés sont, au point de vue de la circulation monétaire, tout juste comme s'ils n'existaient pas ; ils ne peuvent, par conséquent, agir sur les prix.

Concluons donc qu'il n'y a pas plus d'inflation, du fait de l'émission de billets garantis par des immeubles, qu'il n'y en a du fait de l'émission de billets garantis par des marchandises. Il n'y a d'inflation que lorsque des billets sont émis pour simplement servir aux paiements de l'Etat et qu'ils ne sont garantis que... par la parole de l'Etat, c'est-à-dire par rien.

F.L.N. ET M.N.A.

La lutte impitoyable que se livrent en France même le F.L.N. et le M.N.A. est sans aucun doute une des choses qui peuvent le plus attrister et le plus inquiéter les partisans de l'indépendance du peuple algérien. Bien entendu, cette lutte est une occasion bénie, pour tous les adversaires avoués ou camouflés de l'émancipation des colonies, d'attaquer le F.L.N. S'il fallait les en croire, c'est le F.L.N., seul, qui tuerait.

Or, reportons-nous ici encore, si vous le voulez bien, aux faits, aux faits connus.

Méditez, par exemple, ceux-ci, qui sont du mois dernier !

---

(1) Dans le même sens, il faut rappeler que lors de la déconfiture du mark au lendemain de la première guerre mondiale, l'Allemagne ne trouva le moyen de se reforger une monnaie qu'en émettant un « rentenmark », qui était gagé sur un prêt fictif qui aurait été fait par l'Etat à tous les propriétaires fonciers et que ceux-ci devaient rembourser par tranches annuelles. Or, cette monnaie immobilière s'avéra, dès le premier jour, d'une solidité totale. Aussi solide que l'eût été sans doute l'assignat de la Révolution française, gagé également sur des propriétés immobilières (les biens nationaux), si celui-ci n'avait pas été l'objet d'une inflation considérable, résultant de ce qu'on émit des assignats pour une valeur très supérieure à celle des propriétés qui leur servaient de gage.

Dans la nuit du 4 novembre, des Algériens entrent successivement dans trois cafés de Valenciennes et mitraillent les consommateurs, faisant 3 morts et 2 blessés. Or, avouent les journaux, ces trois cafés *étaient fréquentés par des membres du F.L.N.*

Quelques jours après, un Musulman, *appartenant au F.L.N.* disent encore les journaux, était tué dans une rue de Saint-Etienne.

Quelques jours plus tard, le 19 novembre, 6 Nord-Africains sont tués dans un hôtel de Bondy, la nuit, par un commando d'une dizaine d'hommes venus en voiture. D'après le *Figaro*, il semble que les tueurs étaient du M.N.A. et que *les victimes appartenaient au F.L.N.*

Enfin, le 26 novembre, trois Algériens appartenant au M.N.A. comparaissaient devant la cour d'assises du Nord et y étaient condamnés pour avoir assassiné dans sa chambre, durant la nuit du 5 au 6 juin 1956, Belkacem Keladra, *membre du F.L.N.*

Dans ces conditions, croire, ou feindre de croire, que le F.L.N. est le seul responsable des meurtres commis, témoigne de parti pris, ou d'un manque total d'esprit critique.

Ajoutons que le F.L.N. affirme que tous les meurtres commis en 55 et 56 l'ont été par des membres du M.N.A. Ce n'est que depuis le début de 57 que le F.L.N. se serait résolu à rendre coup pour coup. Bien que le fait que les meurtres commis en 57 ont été considérablement plus nombreux que ceux des années précédentes, tende à corroborer cette affirmation, celle-ci, bien entendu, est à vérifier.

Mais qu'importe tout cela ! Qu'importe que le M.N.A. soit, ou non, le principal responsable de la tuerie ! Le F.L.N. est la seule force qui s'oppose actuellement au colonialisme français, le F.L.N. représente le seul danger pour « notre » domination sur l'Algérie. Cela suffit. Haro sur le F.L.N. !

DERNIERE NOUVELLE CONCERNANT LES TORTURES

Trois hauts fonctionnaires de la police ont été condamnés respectivement à 12, 14 et 15 ans de prison pour avoir fait torturer des détenus.

Mais... c'est en Pologne ! Dans une République populaire !

LES PROGRES DU SOUDAN INDEPENDANT

S'il est un préjugé fortement enraciné dans l'esprit des Français, toutes classes, hélas ! réunies, c'est que les colonisés sont des « demi-sauvages » incapables de s'administrer eux-mêmes, si bien que le départ de ces surhommes que sont les colonisateurs ne peut amener que l'anarchie et la faillite.

Or, qu'on veuille bien considérer les quelques chiffres qui suivent.

On sait que jusqu'à la fin de 1955 le Soudan était, théoriquement, sous la domination conjointe de l'Angleterre et de l'Egypte, en fait sous la domination de l'Angleterre seule, et cela depuis largement plus d'un demi-siècle.

Or, tandis que pour l'exercice 1954-1955 la production de coton (le principal produit du Soudan) n'était que de 86.373 tonnes, elle passait l'année suivante à 94.300 tonnes, et en 56-57 à 116.046 tonnes, soit un accroissement en deux ans — deux ans d'indépendance ! — de 25 pour cent.

La valeur des exportations soudanaises passait, de son côté, de 56 millions de livres en 55, à 71 millions de livres en 56 — première année de l'indépendance ! — soit une augmentation de 27 % ; en cette même année, la valeur des exportations dépassait de 24 % celle des importations.

Enfin, le budget du Soudan pendant l'exercice 56-57 a montré un excédent de quelque 7 millions de livres.

Avouez que pour un Etat administré par des « sauvages », ce n'est pas si mal ! Et peut-être que nos très civilisés hommes d'Etat pourraient en prendre de la graine, tant pour la balance du commerce intérieur que pour celle du budget !

Cependant, qu'on ne me fasse pas dire plus que ce que je dis ! Si l'indépendance a amené pour certains pays, tels le Soudan, et aussi la Syrie, un essor économique immédiat, il se peut que chez d'autres, dans lesquels l'économie des colonisateurs tenait une grande place, le départ des maîtres oblige durant quelques années à une réadaptation difficile. Il n'en reste pas moins que lorsque tel n'est pas le cas et que le pays nouvellement indépendant ne se trouve pas en présence de difficultés particulières, les « indigènes » en administrent l'économie très convenablement et obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux du temps où les gouvernants étaient des Anglais ou des Français. Ce qui infirme la croyance de tous nos petits blancs vaniteux, que, sans eux, tout va être foutu ! C'est toujours la même histoire que celle du canal de Suez : plus un navire ne devait être capable d'y passer sans s'échouer, une fois partis les pilotes européens !

« A BAS LES MATH ! »

A l'appui de ce qu'écrit sur ce sujet Péra dans le dernier numéro de la *R.P.*, on peut rappeler une anecdote rapportée par le physicien d'Arsonval.

L'électricité fit, peut-on dire, son entrée dans le monde à l'exposition internationale de 1878 à Paris, dont, ô merveille, certains bâtiments étaient, pour la première fois, éclairés à l'électricité.

Cette électricité était fournie par une extraordinaire machine dont la construction avait seule rendu possible le miracle : la dynamo Gramme.

Or, qui était l'inventeur et le constructeur de cette première dynamo, ancêtre direct de toutes nos machines à produire ou à utiliser le courant électrique (dynamos, alternateurs, moteurs, etc.) ?

C'était un ouvrier menuisier, Gramme, qui, à vingt ans, savait tout juste lire et écrire, mais qui, ayant travaillé de son métier, comme modeleur, dans des ateliers qui s'occupaient d'électricité et y ayant sans doute entendu parler du phénomène de l' « induction » découvert une quarantaine d'années auparavant par Faraday, se mit en tête de construire une machine productrice d'électricité fondée sur ce principe. Il y parvint, n'ayant comme tout atelier que sa cuisine, et, comme ressources, ce que gagnaient sa femme et sa sœur, très modestes ouvrières parisiennes dont les deux salaires devaient suffire — au prix de quelles privations ! — à nourrir trois personnes.

C'est dire que Gramme n'avait aucune culture mathématique. Aussi, lorsqu'eut lieu durant l'exposition une conférence qui devait expliquer aux profanes le fonctionnement de sa machine, Gramme, qui naturellement y avait été invité, s'endormit pendant le savant exposé du membre de l'Institut, qui, étant, lui, un mathématicien, appuyait abondamment ses démonstrations de

calculs qu'il effectuait sur le tableau noir ornant la salle.

Lorsque le conférencier se tut, le silence réveilla Gramme, et c'est alors, raconte d'Arsonval qui était assis à côté de lui, que jetant les yeux sur le tableau noir, couvert d'intégrales (le signe de l'intégrale est une sorte de S majuscule étiré) il marmonna : « Je n'aurais jamais construit ma machine, si j'avais dû m'embarrasser de tous ces porte-manteaux ! »

Telle était l'instruction mathématique du fondateur de l'électrotechnique.

Mais c'est pourquoi, bien que toute notre technique électrique moderne dérive de la dynamo Gramme, le père de tous les ingénieurs électriciens n'a pas droit au titre d' « ingénieur » ...puisqu'il ignorait les math. ! Prenez, en effet, le Larousse, et vous y verrez Gramme qualifié simplement d' « électricien », alors que les vrais ingénieurs, ceux qui savent des math. (Eiffel, par exemple, pour prendre l'un des plus connus) ont droit, eux, dans le même Larousse, au qualificatif d' « ingénieur ».

D'ailleurs, non seulement pour être ingénieur, mais même pour être « savant », faut-il toujours des mathématiques ? Je viens de citer le nom de Faraday, le grand physicien qui a découvert ce phénomène de l'induction électrique qui est non seulement la base de toutes nos machines électriques actuelles, mais qui va sans doute être également, d'après les dernières nouvelles, la base du premier moteur atomique (2) ; or, qui était Faraday ?

Un ouvrier relieur qui débuta comme garçon de laboratoire dans un laboratoire de chimie ! C'est dire que son instruction mathématique ne devait guère dépasser le niveau de celle de Gramme et qu'il ne dut pas s'embarrasser davantage de « porte-manteaux » pour établir ses lois de l'induction.

Ainsi le créateur de la science de l'électrodynamique, tout comme le créateur de l'électrotechnique, n'étaient, ni l'un ni l'autre, des mathématiciens.

Les grands inventeurs, ceux qui « découvrent », que ce soit dans le domaine de la science ou dans celui de la technique, n'ont pas besoin, pour cela, de mathématiques, car les mathématiques permetetnt de déduire, mais non d'inventer.

R. LOUZON.

P.-S. — Dans la dernière *R.P.*, le camarade Baranton demande mon avis sur le projet tendant à constituer une fédération entre la France, l'Algérie et les autres colonies françaises. Mais c'est bien simple ! Je suis tout à fait d'accord !

A une condition, cependant. C'est que tous les membres de cette fédération y participent *volontairement*. S'il en était autrement, si certains des fédérés étaient en mesure d'imposer aux autres l'obligation de se fédérer, ils seraient en mesure également, en vertu des mêmes rapports de force, d'imposer leur volonté au sein de la fédération, et celle-ci ne serait plus alors qu'un paravent derrière lequel se perpétuerait l'impérialisme.

(2) Je dis : le **premier** moteur atomique, car ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, les soi-disant moteurs atomiques actuels ne sont pas des **moteurs** atomiques, mais simplement des **chaudières** atomiques. Le moteur est une **machine à vapeur** dont la vapeur est fournie par une chaudière chauffée au moyen de la désintégration de l'atome. Ces moteurs ne sont donc pas plus des moteurs atomiques que ne sont des moteurs à pétrole les machines à vapeur dont les chaudières sont chauffées au mazout.

Lettre de Tunis

LA CONDITION OUVRIERE

C'est souvent à la quatrième page des journaux, dans la Chronique régionale, qu'on trouve les indices du malaise dont souffre la Tunisie. Voyez plutôt :

« Le chômage sévit dans la région avec une intensité difficilement concevable », écrit le correspondant de Medjez-El-Bab.

» Certes, le fait n'est pas nouveau, mais son caractère endémique n'enlève rien à la gravité des problèmes qu'il soulève.

» Nous avons pu constater nous-même, la situation précaire et misérable dans laquelle se trouvent, depuis de longs mois, des pères de famille ayant pour la plupart de nombreux enfants, au point d'être réduits à une mendicité déguisée faute de trouver du travail à Medjez-El-Bab.

» Il y a trop de gens sans travail qui, à l'entrée de l'hiver — qui s'annonce rigoureux — ont faim et déjà froid.

» Nous lançons un cri d'alarme, car le danger devient de plus en plus grand. »

Le syndicat général des travailleurs de la terre U.G.T.T., de Béjà, communique : « ...Les ouvriers de la ferme Nicklès n'ont pas encore reçu la prime d'ancienneté prévue par l'arrêté du 30 avril 1956...

» Les ouvriers de la ferme Didona perçoivent le salaire de 300 francs au lieu de 350 francs — et sans fiche de paie. L'inspecteur du travail a été saisi du litige : aucune suite n'a été donnée. »

« ...Le syndicat général élève la plus véhémente protestation contre le licenciement dont a été frappé abusivement notre camarade Allala Ben Hissoune, secrétaire général — pour son activité syndicale. »

» Notre organisation et ses militants se doivent de rencontrer de la part de l'inspecteur du travail un peu plus de compréhension et un peu moins de méfiance et désinvolture — et ont droit à la même protection que le clan patronal. »

« ...Font confiance au gouvernement populaire et à notre combattant suprême Habib Bourguiba pour mener notre pays vers le bien-être, le bonheur et la prospérité. »

●

Pendant que la « Tunisie agricole », organe officiel de la C.G.A. de Tunisie, sous le titre : « Détente sociale », écrit : « Les agriculteurs entament leurs semailles avec beaucoup moins d'appréhension qu'auparavant. »

« Le droit de grève est une arme redoutable et dangereuse pour tous. Elle frappe certes, l'agriculteur lorsque les travaux pressent, mais aussi d'une façon indirecte l'ouvrier et — pour voir plus loin — toute l'économie du pays.

» On ne peut donc l'utiliser qu'à toute extrémité, quand les moyens de conciliation sont épuisés.

» Nous devons rendre hommage, ici, à l'action des Autorités qui, sous l'impulsion du président Bourguiba, se sont efforcées — avec succès — de faire comprendre progressivement ce point de vue aux syndicats ouvriers.

» Effectivement, le nombre des grèves a diminué dans de grandes proportions. Il est bien rare aujourd'hui que des grèves se produisent dans des fermes à l'occasion d'un litige sur l'emploi. Mais, par contre, le système des discussions bilatérales avec les conseils des inspecteurs du travail — et sous l'autorité des délégués de gouverneurs — s'est généralisé avec profit. »

Pour les patrons, exclusivement.

J.-P. F.

La politique française en Algérie a affaibli toute la communauté atlantique, économiquement, politiquement, militairement et moralement, sans que les alliés de la France, affectés dans leurs intérêts vitaux, aient jamais été consultés.

« L'OBSERVER ».

Entamer le travail

Prologue en trois épisodes

1er épisode. — Pierre Monatte et « La Révolution Prolétarienne » saluent la préoccupation prolétarienne du S.N.I. qui, après ses prises de positions claires sur la révolution hongroise, au moment où la rupture se consacre entre la tendance C.G.T. et l'orientation et le rapport moral du Bureau national, inscrit à son ordre du jour l'internationalisme prolétarien, dans une démarche générale dont l'appel des Trois indique l'esprit.

Parmi ses trois signataires se trouve Lapeyre, un des rédacteurs des colonnes ouvrières de la « R.P. ». L'Union des Syndicalistes signale l'appel des Trois et se solidarise avec lui. Le groupe unitaire démocratique de l'enseignement de la Loire défend l'appel des Trois dans la presse.

2e épisode. — La « R.P. » et l'Union des Syndicalistes réagissent à nos appels par la plume de Mercier en octobre, en situent bien les idées-forces

3e épisode. — Assemblée générale de l'Union des Syndicalistes le 12 octobre.

L'attitude de l'Union des Syndicalistes à propos des perspectives pratiques soulevées par l'existence et le développement de l'appel des Trois (qui est maintenant l'appel de bien plus de trois) a fait place à une discussion sur le rôle général de l'Union des Syndicalistes en face de la vie sociale.

***

Qu'ils déclarent leur accord, leur indifférence ou leur opposition à l'appel des Trois, je ne doute pas que les militants de l'Union et de la « R.P. » ne le fassent qu'après un examen sérieux des termes, des origines, et des circonstances de cet appel ainsi que des réactions qu'il a suscitées — **et qu'ils ne le fassent surtout qu'après un examen sérieux de la tactique utilisée à l'égard de cet appel par ceux chez qui il a entraîné les réactions les plus intéressantes à analyser** (je parle de la majo-

Les « noyaux de la Loire » désiraient certes une explication claire sur le sujet, mais ont quelques raisons, semble-t-il, de la désirer encore plus après l'assemblée du 12 octobre.

L'avis de Mercier

Ce désir leur crée un devoir. Nous le remplissons pour le groupe unitaire démocratique de l'enseignement de la Loire qui se targue d'une certaine logique avec lui-même. Voilà ce que nous pensons de l'avis de Mercier :

1) Le manifeste dit très bien où et comment le travail doit être entamé et là est la nouveauté essentielle que salue le groupe unitaire démocratique, parce que la méthode préconisée fut celle qu'il employa... il y a bientôt dix ans, pour aboutir à un succès que Mercier lui fait l'honneur de lui rappeler. Succès qui eut sa valeur expérimentale, mais succès tout relatif, circonstanciel, et limité même dans ses échos à la « R.P. ». Ça c'est le groupe unitaire qui le rappelle.

Il faudrait quand même, puisqu'on nous cite, ne pas oublier que, dans la Loire, la confrontation des militants et des organisations, tantôt à titre individuel tantôt à titre de responsable d'organisations, précéda la création du comité de liaison intersyndical.

Donc, premier point : d'abord union des syndicalistes d'accord sur les principes du syndicalisme indépendant et démocratique contre les totalitaires et les pluralistes (attention : j'entends par ce second terme, l'attitude de ceux qui veulent maintenir en la C.F.T.C. quoi qu'il arrive une base d'action sur la classe ouvrière pour l'Eglise).

C'est même pour cela que, désespérant après six ans d'effort d'entraîner le moindre mouvement semblable au nôtre dans aucun département, nous avons tenté d'instaurer au moins le premier tremplin de départ en réclamant à nouveau la création d'une **Union des Syndicalistes** sur le plan national (voir conférence de Puteaux, puis la naissance effective de l'Union).

Donc Mercier : entamer le travail si on cite la Loire en exemple c'est travailler au moins au développement de cette union dans une vingtaine de départements-clés. Dans la Loire, le travail est entamé. Les instituteurs vont être appelés à unir autour de l'appel de Forestier les militants syndicalistes (d'accord avec l'appel) qu'ils connaissent dans le mouvement ouvrier.

D'autres rappels historiques cependant, Mercier, en passant :

1) L'union des syndicalistes, au groupe unitaire, au cercle d'étude syndicaliste, précéda dans la Loire le comité de liaison entre organisations, et vécut parallèlement à lui pendant les six ou sept ans de son évolution (non terminée d'ailleurs).

2) Dans l'histoire des comités d'organisation proprement dits, le premier fut un comité qui comprenait la C.G.T.. La vie même de ce comité paritaire lui allait si bien... que ce fut elle qui le brisa.

3) Le comité de liaison des syndicats libres illustra son histoire de nombreuses activités et unités d'action entre syndicats libres, mais aussi de nombreuses unités d'action avec la C.G.T. et les syndicats libres ne s'en portèrent pas plus mal, au contraire.

Mais nous avons à l'époque examiné tout cela dans la « R.P. ». Que les curieux s'y reportent.

***

Mercier passe d'un coup d'aile de l'union des syndicalistes à la liaison entre les états-majors syndicaux nationaux... Alors, bien sûr, c'est là un autre problème. Si nous voulons attendre pour développer l'appel des Trois à la base que la C.F.T.C., F.O., F.E.N., S.N.I., Autonomes soient d'accord au sommet, nous risquons d'attendre encore longtemps que le fossé se comble entre ce qui est et ce qui devrait être idéalement

La C.G.T. ne représente pas la majorité ouvrière, dit Mercier. Peut-être bien ! Mais cette majorité ouvrière où est-elle ? Que veut-elle ? Que pense-t-elle ? Pourquoi la Loire, même réalisant ce que Mercier estime le meilleur, fut-elle souvent dans l'unité d'action avec la C.G.T. ? Que Mercier lise la lettre du camarade Henensal, des Côtes-du-Nord, dans la « R.P. » nº 121 (page 31-247), cette lettre d'un très ancien abonné de la « R.P. » lui ouvrira les yeux sur une psychologie qui risque d'être encore plus la mentalité des inorganisés que celle des syndiqués C.G.T. Ce sont ceux qui justement n'ont jamais approché le P.C. qui, dans leurs rares participations à un mouvement, s'étonnent le plus amèrement de son absence. Si la base dont parle Mercier pouvait parler, elle serait la première à réclamer le P.C. pour aider à obtenir la réforme fiscale, la réforme des circuits commerciaux et autres mesures réformistes ou planistes de vieille connaissance que les communistes seraient les premiers à claironner plus fort que nous si elles commençaient quelque peu à polariser de façon concrète la classe ouvrière silencieuse.

Les réformes de Mercier

L'éventail des questions soulevées par Mercier est extrêmement vaste. Il me ramène par le biais à une vieille discussion que je voudrais bien vider quelque jour dans les colonnes de la « R.P. ». Disons seulement aujourd'hui : je ne suis pas l'ennemi de principe de tous ces travaux concrets et même de luttes revendicatives pour atteindre les diverses réformes dont Mercier dresse l'inventaire. Mais Mercier place-t-il les prises de courant aux bonnes places pour que l'énergie circule ? Il y a un moteur premier : un salaire au niveau de la monnaie actuelle. Je parie que c'est plus immédiatement concret pour les ouvriers que la réforme des méthodes de construction. Autrement dit, le rôle social du syndicalisme doit-il s'exercer sur les circuits ou sur les articulations ? Les Bourses du travail plaçaient les prises de courant aux articulations et non sur les circuits. Je m'explique. La Bourse du travail était essentiellement le marché du travail. Devant la reconversion industrielle, le syndicat n'a par exemple pas sa place dans un organisme qui s'occupe de l'installation d'une industrie, mais dans celui qui s'occupe du sort des ouvriers dans cette industrie. Au lieu de s'essouffler à vouloir réglementer le commerce, le syndicat doit lutter pour donner à l'ouvrier le pouvoir d'achat pour lui permettre de jouer son rôle dans la loi de l'offre et de la demande ou de financer sa coopérative ou le magasin-témoin. Enfin le syndicat ne peut envisager l'apprentissage de la gestion que par le contrôle de l'entreprise et non par la collaboration à son fonctionnement. Mais notre discussion n'est pas là. A celle-là, nous reviendrons plus tard. Ce que les salariés attendent... c'est leur salaire, celui qui, dans une époque de pleine reconstruction et de plein emploi, soit au moins celui de 1939. Une organisation qui ne se bat pas pour leur salaire est une organisation foutue. Toute organisation qui se battra pour leur salaire trouvera sur sa route la C.G.T. et les problèmes que pose sa présence. Il ne suffira ni de n'avoir aucune opinion sur la guerre d'Algérie, ni de rompre sur le papier avec la C.G.T., ni de rester dans l'expectative devant tout effort de réunion des syndicalistes sur les principes syndicalistes fondamentaux, pour avoir résolu le problème de la présence de la C.G.T. en France en tant qu'émissaire du régime établi sur les trois quarts du globe, et lancé à la conquête de la lune. Je m'étonne vraiment d'entendre Mercier nous déclarer que la propagande d'un plan de réformes en France polariserait si irrésistiblement la classe ouvrière de ce pays que ceux qui détiennent le pouvoir sur les trois quarts du globe, après avoir balayé d'un revers de main les réformistes de tout poil, en resteraient sur les fesses.

Revenons au 12 octobre

Lazarévitch ne veut pas de l'unité des sommets. L'appel des Trois rompant justement avec elle, tend à appeler militants et organisations à retrouver les principes syndicaux... même quand leurs sommets les oublient ou les bafouent (il n'est même pas question de sortir actuellement du pluralisme syndical). Il faut faire un centre d'éducation syndicaliste ? Quel est le meilleur sinon le lieu de rencontre créé par tous ceux mêmes qui éprouvent le besoin de la confrontation sur l'actualité, l'histoire, les principes et n'importe quel autre problème débattu selon leur gré.

Mercier revient à ses réformes. D'accord avec lui. Toute solution ouvrière proposée par un ensemble de militants ouvriers à n'importe quel problème cesse d'être réformiste dans la mesure où on lutte syndicalement pour l'imposer... De même pourrait-on dire que n'importe quel problème politique, entre autres ceux de la guerre d'Algérie ou de la laïcité, cessent d'être politiques et redeviennent syndicalistes dans les mêmes conditions. Les besoins premiers de l'éducation nationale et de l'école laïque ont été ajoutés au programme de la Loire dans la grève du 19 novembre, lors de l'unité d'action réalisée intégralement dans la Loire avec la présence de la C.F.T.C. et sous la présidence du S.N.I.

Esprit pragmatique, dit Barton. Je pense que le voilà d'accord avec la technique préconisée par l'appel des trois...

Je remercie enfin notre vieux copain Riguidel que son esprit C.N.T. et antistalinien par excellence n'empêche nullement de voir le problème de la C.G.T. de façon concrète.

J'ai dit tout à l'heure que le S.N.I. de la Loire allait se mettre au travail pour l'appel des trois. Le groupe unitaire démocratique va tenter de renouer avec la majorité de la section pour travailler à cette réalisation, en rétablissant la liste commune pour les élections au conseil syndical 1958.

Nous ne savons quel accueil auront donné nos camarades majoritaires à cette tentative à l'heure où paraîtra cet article et s'ils accepteront de constituer avec nous la liste commune qu'ils ont autrefois déchirée. Penseront-ils déshonorant de reconnaître qu'ils sont obligés de réaliser régulièrement l'unité d'action, y compris avec la C.F.T.C., chaque fois qu'ils la réalisent ?

Rien n'instruit comme la nécessité de se colleter avec la réalité, même si on l'a niée avant de la connaître.

Toutefois, que nous puissions réaliser avec nos camarades nos objectifs concernant l'appel des Trois ou nous contenter de suivre l'expérience en « simples soldats » syndicalistes que nous sommes, nous en rendrons compte dans quelque temps avec la même objectivité.

Mais nous voudrions que l'attitude neutre de l'Union des Syndicalistes ne donne pas le « la » à tous les milieux qui, par leur abstention, rendront plus difficile la réalisation des buts proposés par l'appel des Trois, feront par là pousser un soupir de soulagement au P.C. et à l'Eglise et aideront même à transformer l'appel des Trois en machine de guerre contre les buts qu'ils se proposent.

Jean DUPERRAY.

René GERIN

Nous avons appris avec émotion la mort à 65 ans de René Gérin, qui, représentant authentique et courageux du pacifisme intégral pendant l'entre-deux-guerres (les anciens n'ont pas oublié qu'il porta l'objection de conscience jusqu'à rejeter tout souvenir... glorieux de la première grande guerre), subit à la libération, à la suite d'une monstrueuse opération « juridique » une condamnation tellement inouïe qu'elle souleva la protestation des résistants les plus intransigeants.

René Gérin avait engagé contre son « juge » Turlan une campagne dont nous avons rendu compte. Il ne fut guère entendu. M. Turlan a gardé son... « honorabilité ». Gérin qui avait rompu violemment avec l'Armée, demeurait indésirable dans l'Université, et ce « Normalien supérieur » n'a jamais bénéficié de cette solidarité universitaire, démonstrative et fracassante — apanage des « intellectuels en uniforme... rouge ».

On pouvait discuter les opinions de Gérin. Ce qui n'était pas discutable, c'était sa parfaite honnêteté. Et, alors que les portes sont largement ouvertes aux staliniens... et aux amis de Marcel Déat qui ont su... oublier et se faire oublier... la constance avec laquelle Gérin s'acharna contre la forfaiture de ses juges — et qui hâta sa fin prématurée — élève son message à la hauteur du martyre. — R. H.

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1er NOVEMBRE. — L'exclusion de Joukov du Comité Central du **Parti Communiste russe** est confirmée.

Arrestation de **membres du F.L.N.** qui, à Paris, avaient jugé et tué un Algérien.

SAMEDI 2 NOVEMBRE. — L'assassinat de Ahmed Bekhat, secrétaire général de l'**U.S.T.A.** provoque une déclaration du F.L.N. jugeant le M.L.N. contre-révolutionnaire — et un appel de l'U.S.T.A. à la C.I.S.L. et à l'O.N.U.

Le gouvernement **britannique** rejette une demande d'augmentation de 3 % des travailleurs des services **sanitaires.**

DIMANCHE 3 NOVEMBRE. — Mort de Guissepe de Vittorio, secrétaire général à **la C.G.T. italienne.**

LUNDI 4 NOVEMBRE. — Lancement du deuxième satellite **russe** avec une chienne à bord.

Le syndicat du Textile des **Etats-Unis** limoge son président et épure son comité directeur — pour corruption.

Elections au Conseil **de Genève** : défaite du parti de Léon Nicole.

MARDI 5 NOVEMBRE. — Le gouvernement **Gaillard** obtient l'investiture **par** 337 voix contre 183.

MERCREDI 6 NOVEMBRE. — **A Moscou,** M. Khrouchtchev demande une rencontre internationale à l'échelon le plus élevé.

Aux Etats-Unis, victoires démocrates aux élections partielles à New-York, à New-Jersey, en Virginie.

JEUDI 7 NOVEMBRE. — Première réunion du parlement **éthiopien** élu au suffrage universel.

VENDREDI 8 NOVEMBRE. — Appel de la **C.I.S.L.** contre les attentats dans la métropole.

SAMEDI 9 NOVEMBRE. — Des équipes de recherches pétrolières attaquées dans le **Sahara.**

Congrès de la Fédération autonome de **l'Education Nationale** à Paris.

LUNDI 11 NOVEMBRE. — Elections à la **Diète de Hambourg** : victoire social-démocrate.

Nouveaux crédits soviétiques à **l'Inde.**

Elections en **Suisse**, dans le canton de Vaud : avance socialiste.

Congrès anticolonialiste à **Athènes** : le mouvement national algérien étant exclu, les délégués français se retirent.

Ordre de grève de 48 heures à **Madagascar.**

MARDI 12 NOVEMBRE. — Lacoste, ministre de **l'Algérie** prend des mesures contre les étudiants européens **manifestants.**

Etat d'alerte des **troupes syriennes** à la frontière turque.

Grève des **lycées et collèges.**

MERCREDI 13 NOVEMBRE. — **L'Assemblée Nationale** renouvelle les pouvoirs spéciaux pour l'Algérie par 344 voix contre 211.

JEUDI 14 NOVEMBRE. — Délibérations gouvernementales en **France** à la suite de la livraison d'armes américaines et anglaises à la **Tunisie.**

La délégation française quitte la réunion de **l'O.T.A.N.**

A Budapest, l'écrivain Tibor Dery ets condamné à 9 ans de prison.

VENDREDI 15 NOVEMBRE. — Prêt de 100 millions de dollars de l'U.R.S.S. à **l'Iran.**

LUNDI 18 NOVEMBRE. — Violentes manifestations de Résistants parisiens à la représentation de la « **Reine de Césarée** », de Brasillac.

MARDI 19 NOVEMBRE. — Grève générale **des Fonctionnaires.**

Six sénateurs **musulmans** s'élèvent contre les rigueurs de la répression.

MERCREDI 20 NOVEMBRE. — Entretiens **Pineau-Dulles à New-York.**

Le leader **travailliste** Gaitskell se prononce en faveur de l'indépendance **algérienne.**

Le sultan **du Maroc** et le **président Bourguiba** se mettent d'accord à Rabat pour une mission commune de conciliation.

L'U.R.S.S. refuse de siéger à **la commission** de désarmement.

Les Etats-Unis libèrent une partie des avoirs égyptiens bloqués aux Etats-Unis.

L'Assemblée Nationale vote les projets financiers par 256 voix contre 182 et 38 abstentions.

JEUDI 21 NOVEMBRE. — Grève du personnel au sol **d'Air-France.**

DIMANCHE 24 NOVEMBRE. — Opération de l'Armée de Libération **marocaine** contre l'enclave espagnole d'Ifni.

LUNDI 25 NOVEMBRE. — Grève des dentelliers de **Calais.**

MARDI 26 NOVEMBRE. — Manifestations nationalistes **françaises** en direction de l'ambassade américaine.

JEUDI 28 NOVEMBRE. — Visite du roi du Maroc aux **Etats-Unis.**

A la commission politique de l'**O.N.U.**, discours de Christian Pineau sur l'Algérie.

VENDREDI 29 NOVEMBRE. — L'Assemblée Nationale vote la **loi-cadre sur l'Algérie** par 269 voix contre 200 et 82 abstentions et la **loi électorale** par 267 voix contre 200.

SAMEDI 30 NOVEMBRE. — **A l'O.N.U.**, discours du délégué tunisien.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1957

RECETTES :

Abonnements ordinaires	106.022	
Abonnements de soutien	16.700	
		122.722
Souscription		6.230
Vente « R.P. »		9.270
Vente « Chine »		400
Vente « Refus de parvenir »		1.300
Vente « Charte d'Amiens »		300
Vente « Hongrie ouvrière »		600
Divers		100
		140.922
En caisse à fin octobre		280.505
		421.427

DEPENSES :

Impression et papier (R.P. de novembre)		115.590
Frais d'expédition		9.708
Téléphone		4.400
Frais généraux		6.100
Remboursements divers		10.800
		146.598
En caisse à fin novembre :		
Espèces	6.656	
Chèques postaux	268.173	
		274.829
		421.427

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Ferdinand Charbit (Haute-Garonne) 3.000 ; Herrard (Paris) 5.000 ; Andrès Marti (Paris) 2.000 ; Hugo Rolland (Italie) 4.200 ; Toesca (Seine) 2.500. — Total : 16.700 francs.

LA SOUSCRIPTION

Pierre Costa (Bouches-du-Rhône) 200 ; Emile Dabin (Doubs) 200 ; Julien Desachy (Oise) 200 ; Henri Désarménien (Puy-de-Dôme) 500 ; Guy F. Desloges (Belgique) 100 ; Jean Duperray (Loire) 600 ; C. Favier (Paris) 200 ; Marius Ghibaudo (Alpes-Maritimes) 200 ; Mme Bettina Grandjouan (Paris) 500 ; Marcel Guiraudet (Paris) 500 ; Laillier (Seine) 500 ; Robert Marcheti (Paris) 200 ; Saul Mendelson (Etats-Unis) 480 ; Maurice Millet (Cher) 200 ; Emmanuel Mormiche (Deux-Sèvres) 500 ; Emile Mouhot (Doubs) 300 ; Jean Palix (Bouches-du-Rhône) 150) ; Paul Roche (Alpes-Maritimes) 200 ; Jean-Marie Sauzet (Allier) 500. — Total : 6.230 francs.